

Rapport d'activité

2023

Sommaire

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	4
1.1. Les caractéristiques générale de la délégation de service public	4
1.1.1. Objet et étendue de la délégation	4
1.1.2. Autorité délégante	4
1.1.3. Déléataire.....	4
1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants	4
1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat	4
1.2. Les caractéristiques intrinsèques du service	4
1.2.1. Les services fournis	4
1.2.2. Les installations	5
1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant.....	5
1.2.4. Les horaires d'ouverture	5
1.2.5. Les moyens en personnel.....	6
1.2.6. La formation	6
2. L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE.....	8
2.1. Evolution de la mortalité en France.....	8
2.2. Évolution de la crémation en France	10
2.3. Analyse du registre des crémations	11
2.3.1. Répartition par types de crémation	11
2.3.2. Évolution du nombre annuel de crémations.....	11
2.3.3. Évolution mensuelle du nombre de crémations.....	12
2.3.4. Répartition des crémations par sexe	13
2.3.5. Destination des cendres.....	13
2.3.6. Fréquentation de la salle de cérémonies	14
2.3.7. Provenance des défunts.....	15
2.4. Autres indicateurs de qualité.....	15
2.4.1. Comité d'éthique	15
2.4.2. Cérémonie du Souvenir	15
2.4.1. Registre d'appréciation du service.....	16
2.4.2. Les journées portes ouvertes ou invitations aux opérateurs funéraires	17
2.4.3. Les cérémonies personnalisées	17
2.4.4. Les enquêtes de satisfaction des familles	17
2.4.5. La communication	20
2.4.6. La visibilité WEB.....	20
2.4.7. Élimination des déchets métalliques.....	21
2.4.1. Protection du Travailleur Isolé (PTI)	23
2.4.2. La Certification de services Qualicert ®.....	23
2.5. Compte rendu technique.....	24
2.5.1. L'équipement de crémation	24
2.5.2. Conformité des installations du crématorium.....	24
2.5.3. Travaux d'entretien du crématorium.....	25
3. L'ANALYSE FINANCIERE DE L'ACTIVITE.....	27
3.1. Le compte-rendu financier.....	27
3.1.1. Les tarifs des prestations du service public.....	27
3.1.2. La révision des tarifs	28
3.2. Compte de résultat	28
3.2.1. Les règles comptables.....	28
3.2.2. Le compte de résultat	30
3.3. Commentaires sur le compte de résultat.....	31
3.3.1. Chiffre d'affaires	31
3.3.2. Charges d'exploitation	31
3.4. Compte rendu bilantiel sur les biens et immobilisations	38

3.4.1. État de variation de patrimoine.....	38
4. PERSPECTIVES 2024.....	40
ANNEXE 1 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS	41
ANNEXE 2 : CERTIFICATION DE SERVICES QUALICERT ®	43

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1.1. Objet et étendue de la délégation

La ville d'Aubagne a confié OGF la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation du crématorium sur un terrain appartenant à la ville d'Aubagne au sein du cimetière Fenestrelles.

1.1.2. Autorité délégante

Métropole Aix-Marseille-Provence depuis le 1er janvier 2018.

1.1.3. Délégué

OGF
Société par actions simplifiée au capital de 40.904.385 €
RCS Paris B 542 076 799
Siège social : 31, rue de Cambrai – 75019 Paris
Habilitation n°24-75-0001

1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants

Président : M. Alain COTTET
Directeur Délégué : M. Raphaël CAMPION
Directeur de secteur opérationnel : M. Thierry BRETEAU

1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

Contrat de délégation de service public, sous forme de concession, signé le 27 juillet 2004 et le 11 août 2004, pour une durée de vingt-sept ans à compter de la date de notification de la convention de délégation intervenant après visa des services préfectoraux chargés du contrôle de légalité, le 17 août 2004, soit jusqu'au 16 août 2031.

1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE

1.2.1. Les services fournis

Les prestations à la charge du concessionnaire, dans le respect des lois et règlements en vigueur, comprennent :

- L'information des familles concernant le déroulement de la cérémonie, les modalités de remise des cendres, les tarifs.
- La réception des cercueils.
- L'accueil des familles aux horaires définis dans le règlement intérieur.
- L'organisation de cérémonies à la demande des familles.

- La vérification du dossier administratif de crémation et les contrôles techniques avant l'introduction du cercueil dans le four de crémation.
- La crémation des cercueils.
- La pulvérisation des cendres.
- Le recueil des cendres dans une urne qui sera remise à la famille.
- La dispersion des cendres dans le jardin du souvenir, à la demande des familles.
- La prise en charge de la crémation d'indigents domiciliés à Aubagne après autorisation du Maire, conformément à la réglementation.
- La remise des cendres aux familles.
- La tenue des registres obligatoires.
- Les contrôles techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement de crémation.
- L'entretien et le nettoyage de l'ensemble des locaux publics et professionnels.
- La crémation des restes mortels exhumés. Le dépôt des cendres des restes mortels exhumés à la demande d'un Maire sera fait dans le cimetière de la commune d'origine ou à défaut, dans un lieu spécialement affecté à cet effet par la commune d'Aubagne.
- La crémation des pièces anatomiques d'origine humaine dans le cadre des textes en vigueur.
- L'entretien et la maintenance du bâtiment, de l'équipement de crémation et des équipements.

1.2.2. Les installations

Les locaux techniques sont conçus de manière à éviter tout contact avec les familles.

Le crématorium comprend :

- des locaux ouverts au public :
 - un hall d'accueil,
 - un espace de rencontre,
 - une salle de cérémonie de quatre-vingts places assises devant permettre le recueillement,
 - une salle de remise des cendres équipée d'un support audiovisuel permettant de visualiser l'introduction du cercueil,
 - un salon d'attente,
 - des sanitaires, avec accès handicapés.
- Des locaux techniques à l'usage exclusif du personnel :
 - un local d'introduction du cercueil,
 - un local des fours équipé d'un four de crémation et d'une ligne de filtration,
 - un local de dépôt temporaire d'urnes,
 - un bureau,
 - un vestiaire, sanitaires et douches pour le personnel.

1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

La construction a entièrement été réalisée et financée par le délégataire.

Pendant toute la durée de la concession, OGF exploite le service à ses risques et périls exclusifs.

La ville d'Aubagne met à disposition du délégataire un terrain sur la durée de la concession en contrepartie d'une redevance d'exploitation comprenant une part fixe de 3 000 euros révisée au mois de novembre dans la même proportion que les tarifs de crémation, ainsi qu'une part variable en fonction du chiffre d'affaires réalisé (3% du chiffre d'affaires hors taxes crémation).

1.2.4. Les horaires d'ouverture

Le service de crémation est assuré du lundi au vendredi et le samedi matin. Les horaires sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

	Horaire d'accueil des familles	Heures de crémation
1ère crémation	8 h 00	8 h 30
2ème crémation	10 h 00	10 h 30
3ème crémation	12 h 00	12 h 30
4ème crémation	14 h 00	14 h 30
5ème crémation	16 h 00	16 h 30

- le samedi de 9h00 à 12h30

	Horaire d'accueil des familles	Heure de crémation
1ère crémation	10 h 00	10 h 30
2ème crémation	12 h 00	12 h 30

1.2.5. Les moyens en personnel

L'équivalent de trois personnes concourent en 2023 à temps complet à la tenue quotidienne du site :

- Un responsable de crématorium,
- Deux agents de crématorium,

Les principales tâches qui leur sont dévolues sont les suivantes :

- accueil des familles,
- tenue du planning de crémations,
- organisation de cérémonies,
- accueil des entreprises de Pompes Funèbres mandatées par les familles,
- tenue des registres de crémations et contrôles administratifs,
- réalisation des crémations,
- recueil des cendres,
- entretien et nettoyage des installations techniques.

Grâce à cet effectif, OGF est à même d'assurer la continuité du service public et de pallier toute absence ou surcroît d'activité.

Ces trois personnes sont placées sous l'autorité de Thierry BRETEAU, Directeur du secteur.

OGF assure également l'encadrement du crématorium au travers ses équipes de direction régionale et nationale, afin d'améliorer les conditions d'exécution du service délégué.

1.2.6. La formation

Pour l'exécution des missions qui leur sont confiées, les agents du crématorium ont bénéficié d'une formation concernant les points suivants :

- la législation sur la crémation et ses évolutions récentes concernant le traitement des pièces anatomiques notamment,
- les procédures internes d'OGF en matière de gestion des crématoriums,
- les vérifications administratives des dossiers de crémation,
- l'accueil des familles, la remise de l'urne et la dispersion des cendres,
- les rappels théoriques et pratiques liés à la technologie des fours de crémation (cycles de crémation, régulation des fours, techniques d'entretien et de dépannage, consignes de sécurité),
- la gestion des éventuelles pannes en présence d'une famille,
- les consignes d'hygiène et de sécurité,
- la protection incendie,
- l'habilitation électrique HOB0 pour personnel non électricien.

Une fois par an le responsable du crématorium réalise un autocontrôle à l'aide d'une grille d'évaluation afin de s'assurer de l'application des procédures.

2. L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

2.1. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE

Au 1er janvier 2024, la **France compte 68,4 millions d'habitants**, soit 0,3 % de plus qu'un an auparavant. 66,1 millions résident en France métropolitaine et 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer.

En 2023, **678 000 bébés sont nés** en France. C'est **6,6 % de moins qu'en 2022** et près de 20 % de moins qu'en 2010, année du dernier pic des naissances. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,68 enfant par femme en 2023, après 1,79 en 2022. Depuis la Seconde Guerre mondiale, cet indicateur n'a jamais été aussi bas hormis en 1993 et 1994.

L'âge moyen à la maternité est de 31 ans, le même qu'en 2022 (il était de 29,5 ans il y a 20 ans).

631 000 personnes sont décédées en France, soit **6,5 % de moins qu'en 2022**. Cette baisse fait suite à trois années de forte mortalité, due notamment à l'épidémie de Covid-19.

L'espérance de vie à la naissance est de 85,7 ans pour les femmes et 80,0 ans pour les hommes. Elle dépasse ainsi les niveaux de 2019, avant Covid.

Pour 2023, le **solde naturel**, différence entre les nombres de naissances et de décès enregistrés sur l'année, est de +47 000, **au plus bas** niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

En baisse régulière depuis 2007, le solde naturel a chuté en 2020 sous l'effet d'une baisse des naissances, mais surtout d'une forte hausse des décès due à la pandémie de Covid-19.

Depuis, il est resté à un niveau bas. Il s'était légèrement redressé en 2021 sous l'effet d'un rebond des naissances, mais il a diminué en 2022, les décès restant à un niveau élevé. Le solde naturel baisse de nouveau en 2023, les naissances diminuent en effet plus fortement que les décès.

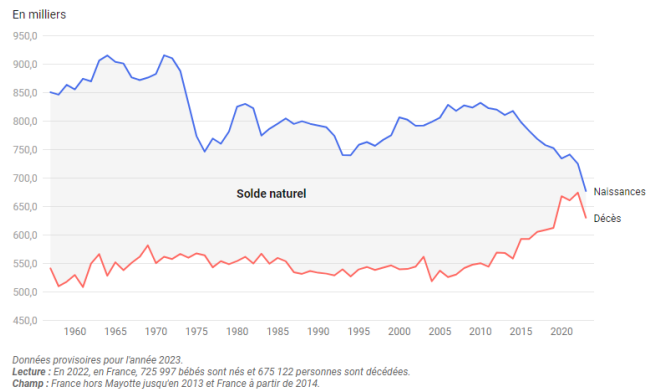


Figure 1: Évolution du solde naturel depuis 1957 affichant l'important déficit de naissances depuis une dizaine d'année.

Forte baisse de la mortalité en 2023

Le nombre de décès est estimé à **631 000 pour 2023**. C'est 44 000 de moins (-6,5 %) qu'en 2022, année marquée par un regain de la pandémie de Covid-19 avec le variant Omicron, trois périodes de fortes chaleurs et une épidémie de grippe hivernale précoce en fin d'année. Le pic de décès en décembre 2022 est le troisième pic le plus élevé sur toute la période de 2020 à 2022, après ceux constatés lors des deux premières vagues de Covid-19 de 2020 (en avril et en novembre).

Début 2023, l'épidémie de grippe s'est poursuivie, mais avec une intensité moindre et les épisodes caniculaires de l'été ont été nettement moins soutenus.

Avec l'**arrivée des générations du baby-boom** à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter plus vite sur les dix dernières années (+0,7 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis +1,9 % entre 2014 et 2019). L'augmentation de la mortalité a cependant été sans commune mesure en 2020 du fait des pics de mortalité lors des deux premières vagues de la pandémie et les décès sont restés à un niveau élevé en 2021 et 2022.

En 2023, le taux de mortalité infantile est de 4,0 décès pour 1 000 naissances vivantes. Après avoir reculé très fortement au cours du vingtième siècle, ce taux ne baisse plus depuis 2005.

L'espérance de vie des hommes atteint 80 ans pour la première fois

L'espérance de vie reflète les conditions de mortalité de l'année ; elle avait fortement chuté en 2020, du fait de la crise sanitaire, et était restée inférieure à son niveau de 2019 les deux années suivantes. **En 2023, elle atteint un niveau supérieur à son niveau pré-pandémique.**

En 2023, l'espérance de vie à la naissance s'élève à 85,7 ans pour les femmes et atteint, pour la première fois, 80,0 ans pour les hommes. Par rapport à 2022, elle est en hausse de 0,6 an pour les femmes et de 0,7 an pour les hommes. Elle était en moyenne de 0,2 par an depuis le début du siècle.

L'espérance de vie à 60 ans augmente fortement aussi entre 2022 et 2023 et retrouve un niveau supérieur à celui de 2019 : elle est de 27,9 ans pour les femmes (soit +0,1 an par rapport à 2019) et de 23,7 ans pour les hommes (+0,3 an).

Depuis le milieu des années 1990, l'espérance de vie à la naissance croît moins vite pour les femmes que pour les hommes, réduisant ainsi l'écart entre les deux sexes. Il est désormais de 5,7 ans.

En France, comme dans l'Union européenne, une personne sur cinq a 65 ans ou plus

Au 1er janvier 2024, en France, 21,5 % des habitants ont 65 ans ou plus.

Cette proportion augmente depuis plus de trente ans et le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses du baby-boom dont les plus anciennes auront 78 ans en 2024.

Les personnes âgées de **75 ans ou plus représentent désormais une personne sur dix** en France (10,4 %) et leur part est en forte augmentation (9,0 % en 2013).

La pyramide des âges (figure 2) montre la répartition de la population par sexe et âge en 2024. La courbe 2019 (en orange) montre un nombre de personnes de 45 ans et plus, beaucoup plus important qu'en 2004 (courbe violette), mais aussi le recul du nombre de naissances par rapport à 2004 à la base de la pyramide.

Symboles d'engagement familial, les mariages, au nombre de 242 000 en 2023 (235 000 entre personnes de sexe différent et 7 000 entre personnes de même sexe), se maintiennent à un niveau élevé. Le nombre de Pacs conclus en 2022 se stabilise à près de 210 000. Ces niveaux s'expliquent en partie par un rattrapage des unions reportées pendant la pandémie et la croissance régulière du nombre de Pacs.

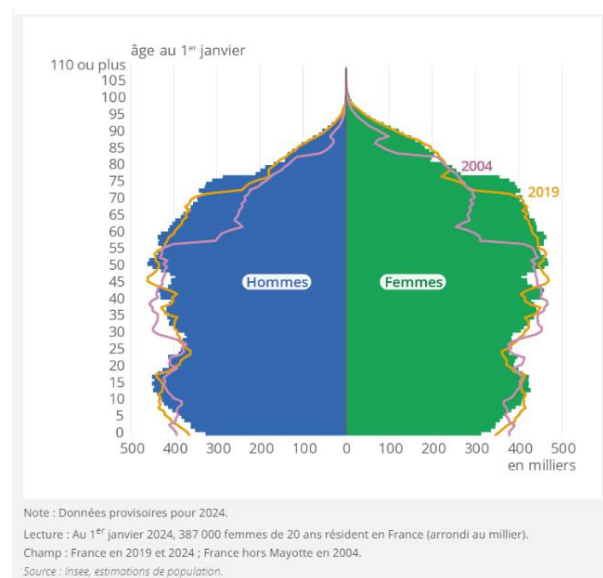
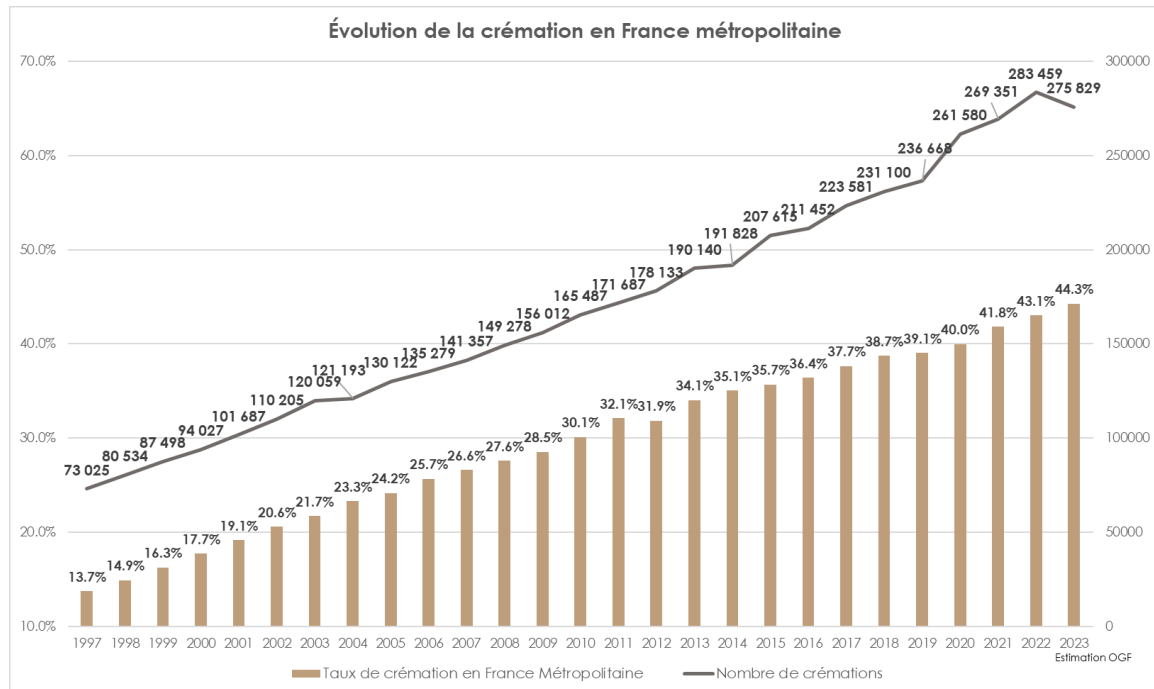


Figure 2 : Pyramide des âges 2024

2.2. ÉVOLUTION DE LA CREMATION EN FRANCE



Pour l'année 2023, OGF envisage une nouvelle progression du taux de crémation nationale supérieur à 1 point pour atteindre à minima 44.3% des obsèques.

La chute de la mortalité 2023 (-6.5%) entraîne mécaniquement une baisse du nombre de crémations estimées au niveau national malgré la progression de la part des crémations.

2.3. ANALYSE DU REGISTRE DES CREMATIONS

L'activité du crématorium d'Aubagne a débuté le 10 octobre 2007. L'exploitation du registre des crémations tenu au crématorium a permis de procéder aux analyses suivantes :

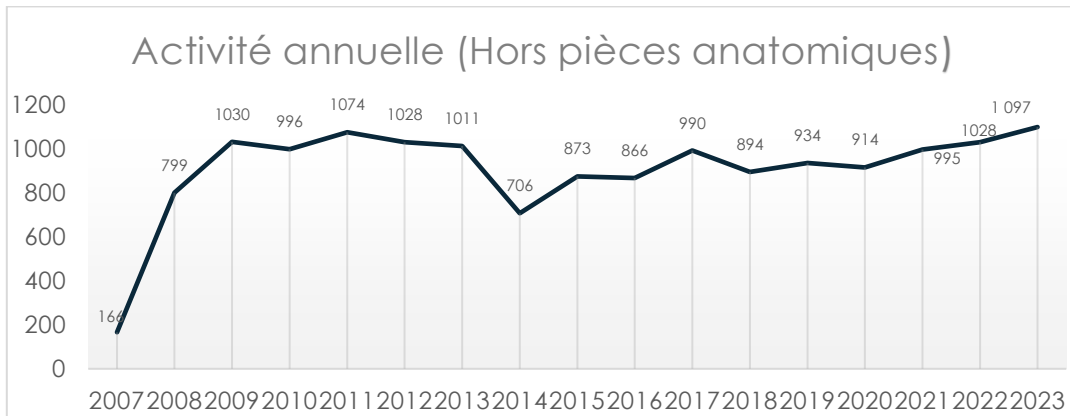
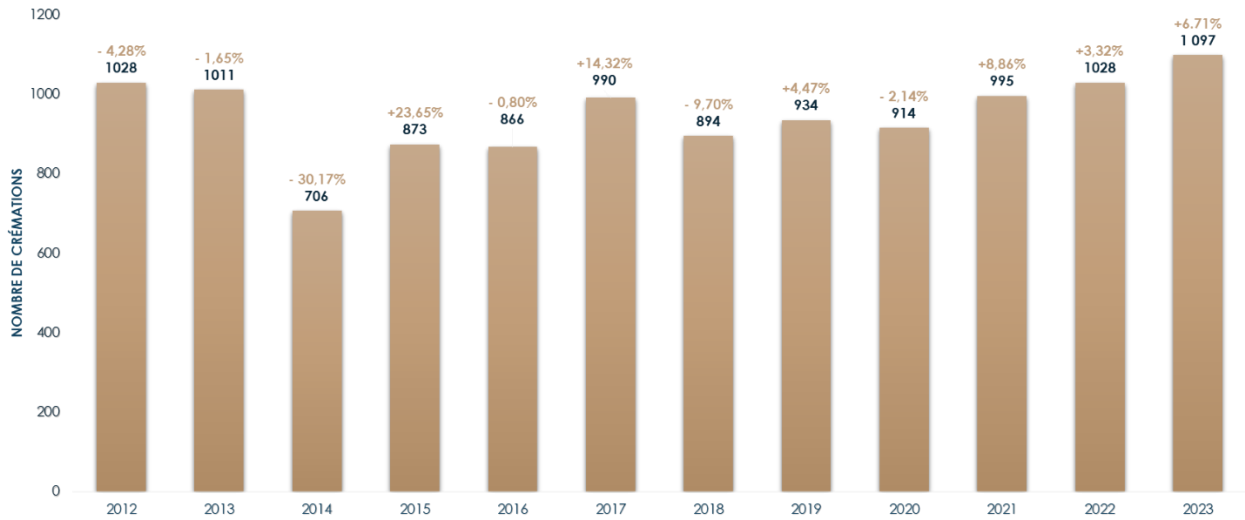
2.3.1. Répartition par types de crémation

Répartition par types de crémation	
Prestations	2023
Adultes	999
Crémation à titre gratuit	21
Crémation d'un cercueil enfant : 1 à 12 ans	1
Crémation d'un cercueil enfant : jusqu'à un an	1
Sous-total	1 022
Crémation d'un cercueil après exhumation : plus de 5 ans après inhumation	74
Crémation d'un cercueil après exhumation : plus de 5 ans après inhumation (dans la limite de 15/an)	1
TOTAL (Hors Pièces anatomiques)	1 097
Crémation des pièces anatomiques : conteneur de 30 Kg et 100 litres maximum	4
TOTAL DES CREMATIONS	1 101

2.3.2. Évolution du nombre annuel de crémations

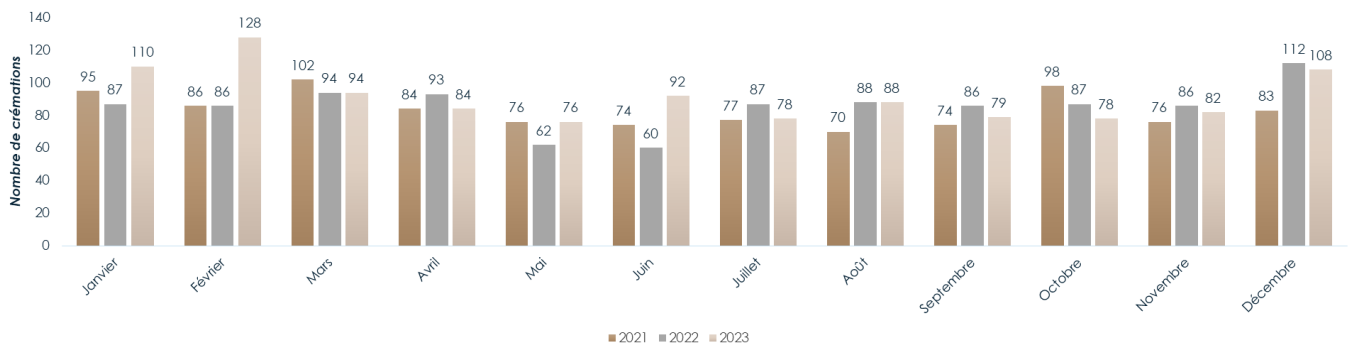
Sur l'exercice 2023, 1097 crémations (hors pièces anatomiques) ont été réalisées.

Activité annuelle (Hors pièces anatomiques)



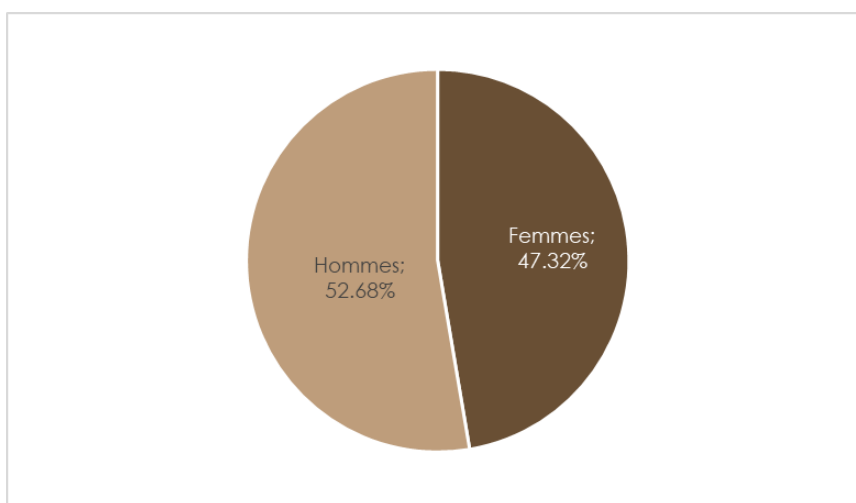
2.3.3. Évolution mensuelle du nombre de crémations

Évolution de l'activité mensuelle
(2021-2023)



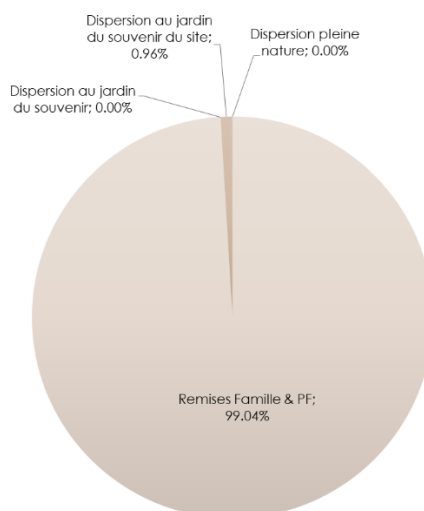
2.3.4. Répartition des crémations par sexe

Évolution du taux de crémation par sexe			
Prestation	2021	2022	2023
Femmes	49%	47%	47%
Hommes	51%	52%	53%



2.3.5. Destination des cendres

La destination finale des cendres ne peut être réellement évaluée par le personnel avec précision, la majeure partie des urnes étant remises aux familles sans mention d'une destination finale spécifique (dispersion dans un lieu privé, caveau de famille dans une autre commune, etc.).



2.3.6. Fréquentation de la salle de cérémonies

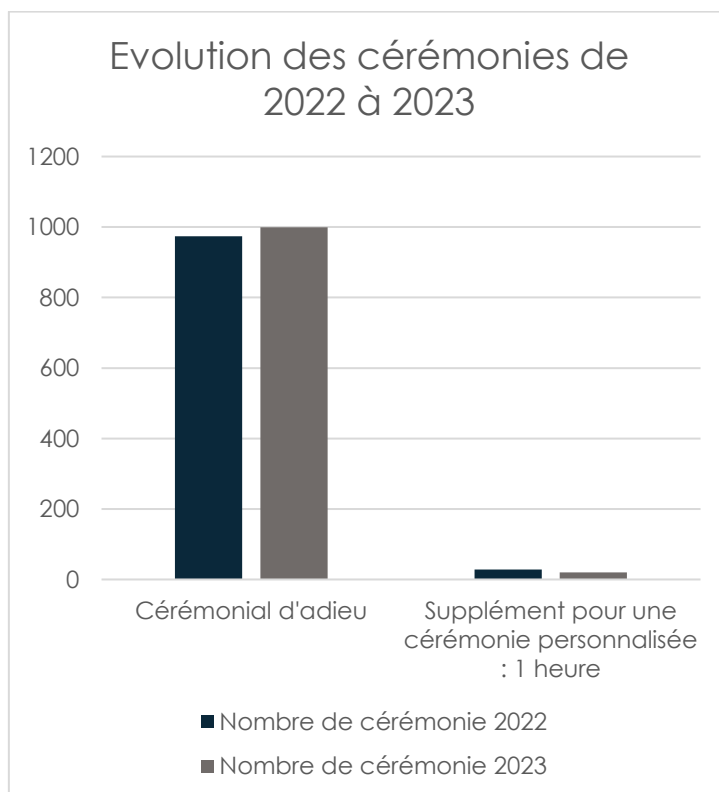
La salle de cérémonies est mise à la disposition de toutes les familles qui accompagnent les défunts. Les cérémonies d'adieu simple sont réalisées par le personnel du crématorium.

Si les familles souhaitent une cérémonie d'adieu personnalisée, cette dernière est alors assurée par le maître de cérémonie de l'entreprise funéraire choisie par les familles. Dans ce cas, le personnel du crématorium se charge de l'accueil et de la mise à disposition de la salle de cérémonies et du matériel de sonorisation.

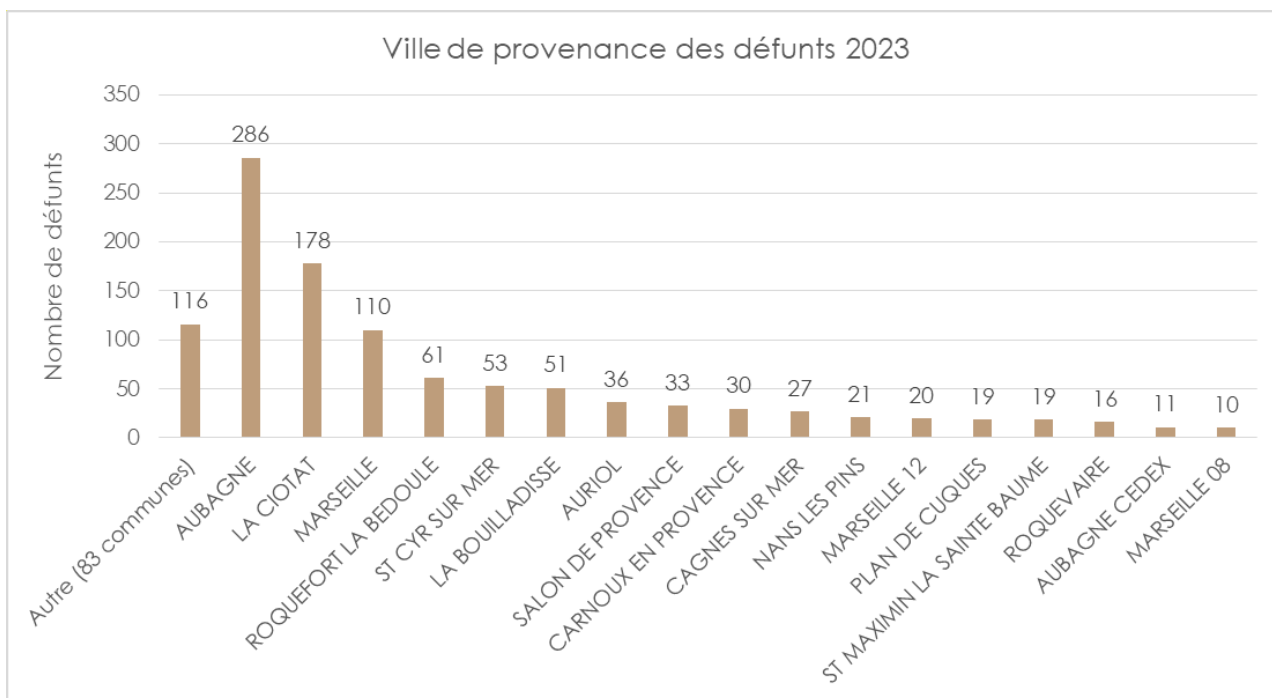
Dans la grande majorité des cas, les familles se présentent au crématorium pour y rendre un dernier adieu.

Ainsi, environ 98.04% de crémations adultes et enfants ont fait l'objet d'au moins un cérémonial d'adieu. Par ailleurs, environ 1.96% des crémations enfants et adultes ont fait l'objet d'une cérémonie personnalisée avec l'intervention du maître de cérémonie

Données Hommage	Nombre de cérémonie 2022	Pourcentage cérémonie 2022	Nombre de cérémonie 2023	Pourcentage cérémonie 2023
Cérémonial d'adieu	974	97.79%	999	98.04%
Supplément pour une cérémonie personnalisée : 1 heure	28	2.81%	20	1.96%
Total cérémonie	996		1019	100%



2.3.7. Provenance des défunts



2.4. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE

2.4.1. Comité d'éthique

Sur l'initiative de l'autorité délégante, une commission de concertation et d'éthique peut être mise en place, pour traiter de sujets sur la satisfaction des familles et pour faire des suggestions afin d'améliorer la qualité du service.

2.4.2. Cérémonie du Souvenir

Rappelons que pour le Temps de Mémoire, toutes les familles reçues au crématorium au cours de l'année écoulée sont conviées à participer à cette cérémonie d'hommage aux défunts. La diffusion d'images et de vidéos ainsi que des lectures de textes et de poèmes en rapport avec le thème participent fortement à son évocation.

En 2023, le Temps de Mémoire a été réalisé le samedi 25 novembre avec la participation de vingt personnes



Cette année le Crématorium a mis l'accent sur le souvenir d'un proche.

Les différentes prises de paroles des MC ont été basées sur :

- Le souvenir par les sens
- Le souvenir par la transmission
- Le souvenir par les rituels

Les familles ont été accueillies avec un petit déjeuner.

Des « ateliers » ont été mis en place afin de solliciter les familles présentes (inscription d'une musique sur une playlist diffusée au cours de l'hommage, les familles présentes ont pu repartir avec un « pochon » en toile contenant un lumignon et un poème sur l'étiquette, des petits cœurs de bois étaient disposés afin d'y inscrire le prénom d'un défunt et de le glisser dans un tableau à cet effet)

Décors floral, lanterne, et bougie ont complétés la mise œuvre).



2.4.1. Registre d'appréciation du service

Un registre des appréciations est mis à la disposition des familles et du public dans le hall d'accueil du crématorium. Il permet de recueillir les appréciations, remarques et suggestions relatives à la qualité du service et des prestations proposés et exécutés lors de la crémation.

La qualité de l'accueil et des cérémonies d'hommage, le savoir-faire, la discrétion et la gentillesse de l'équipe du crématorium sont régulièrement évoqués dans ce registre.

Il convient de préciser que ce registre est utilisé également comme un registre du souvenir sur lequel sont laissés des messages de sympathie destinés aux défunts et familles.

2.4.2. Les journées portes ouvertes ou invitations aux opérateurs funéraires

Sans objet pour 2023.

2.4.3. Les cérémonies personnalisées

La mission des équipes d'OGF au quotidien est de rendre Hommage aux mémoires des défunts et de permettre aux proches d'exprimer leur sentiment au travers d'une cérémonie personnalisée qui restera dans leur souvenir comme un moment apaisant d'accompagnement de leur être cher.

L'équipe du crématorium reste toujours à l'écoute des familles afin que la cérémonie en l'honneur du défunt reflète au mieux sa personnalité.

2.4.4. Les enquêtes de satisfaction des familles

2.4.4.1. La nouvelle démarche relationnelle d'OGF vis-à-vis des familles

Depuis avril 2023, OGF a mis en place pour ses crématoriums un outil développé par la société Critizr, qui permet aux familles d'évaluer directement leur satisfaction sur leur smartphone ou leur ordinateur, et transformer cette démarche de mesure en une démarche relationnelle.

2.4.4.2. Les indicateurs de satisfaction Critizr (Goodays)


7 jours après la date de crémation le représentant de la famille du défunt reçoit un lien l'invitant à répondre à un questionnaire de satisfaction en ligne relatif à sa venue au crématorium.

Le délai de 7 jours permet à la famille d'avoir passé le temps d'émotion relatif au départ du défunt et de pouvoir répondre plus sereinement au questionnaire. Les précédentes enquêtes papier étaient remises aux familles lors de la remise des cendres et mettait autant mal à l'aise les familles que le personnel du crématorium.

Les réponses sont collectées de manière transparente par l'application, sans intervention possible sur les résultats.

Cette solution digitale permet de mettre fin aux enquêtes papiers et être ainsi en adéquation avec la démarche en faveur de l'environnement voulue par le groupe OGF.

Le questionnaire de satisfaction Famille dématérialisé

- | | |
|--|---|
| 1. Avez-vous été globalement satisfait(e) de votre recueillement au crématorium ? | ☆☆☆☆☆ |
| 2. Au moment d'organiser les obsèques, avez-vous reçu toutes les explications nécessaires pour organiser votre hommage ? | Oui / Non |
| 3. Avez-vous été contacté par notre crématorium avant votre venue ? | Oui / Non |
| 4. Avez-vous pu accéder facilement au crématorium ? | Oui / Non |
| 5. Avez-vous été satisfait(e) de l'accueil qui vous a été réservé lors de votre venue ? | ☆☆☆☆☆ |
| 6. Le recueillement a-t-il été fait par votre opérateur funéraire ou le crématorium ? | Opérateur / Crématorium |
| 7. Avez-vous été satisfait de l'hommage rendu à votre défunt ? | ☆☆☆☆☆ |
| 8. Avez-vous été satisfait(e) du temps de recueillement lors de la remise de l'urne ? | ☆☆☆☆☆ |
| 9. La dispersion des cendres a-t-elle été organisée par le crématorium ? | Oui / Non |
| 10. Avez-vous été satisfait du temps de recueillement lors de la dispersion des cendres ? | ☆☆☆☆☆ |
| 11. Recommanderiez-vous ce crématorium à vos proches ? |  |

Les familles sont libres de répondre aux questions qu'elles souhaitent.

Le questionnaire est composé de questions graduées (de 1 à 5 étoiles selon le niveau de satisfaction de la famille), ainsi que de questions à réponses plus fermées. Certaines réponses peuvent faire l'objet de questions complémentaires afin de préciser les premières évaluations saisies.

Dans un souci permanent d'amélioration continue, le groupe OGF a souhaité que cet outil puisse dorénavant instituer un dialogue direct entre l'équipe du crématorium et les familles. A l'issue du questionnaire la famille du défunt peut envoyer un message à l'équipe du crématorium afin d'engager un dialogue sur un sujet de son choix ou simplement communiquer sur son retour de l'expérience vécue.

Ce dialogue permet également une meilleure pédagogie aux familles vis-à-vis des périmètres d'action des différents intervenants sur l'ensemble du parcours de crémation du défunt, et pour le groupe OGF, le cas échéant, de mettre en place des actions correctives afin qu'un incident ne puisse plus se reproduire.

Chaque mois, la direction du crématorium dispose d'un rapport détaillé automatiquement généré par la plateforme et pouvant être transmis à l'Autorité Déléguée.

Ci-dessous la restitution des principaux indicateurs de satisfaction des familles au travers de plusieurs critères :

2.4.4.2.1. La note de relation client

La note de relation client, mesure l'appréciation par les familles de l'engagement des équipes dans la démarche d'écoute clients à travers un triptyque de critères tel que :

- ✔ Le taux de réponses aux messages et évaluations des familles

🕒 Le délai moyen de réponses aux messages des familles (48h ouvrées maximum)

Relation client

4,91/5 

✅ 100%

🕒 4h

2.4.4.2.2. La note de satisfaction client

La note de satisfaction est une mesure clé du service rendu aux familles.

Satisfaction client

 4,80/5

10 participations

2.4.4.2.3. La note NPS (Net Promoter Score), la recommandation client

La NPS est un outil qui mesure sur une échelle de 0 à 10, la prédisposition de la famille à recommander le service funéraire du crématorium à un proche.

Le score est calculé sur la base des réponses données à la question « Recommanderiez-vous cet établissement à vos proches ? ». Selon la notation, un statut NPS est attribué :

- 🔴 Détracteur (échelle de 0 à 6) ;
- 🔵 Passif (échelle de 7 à 8) ;
- 🟢 Promoteur (échelle de 9 à 10).

NPS

+ de détails : 4

67

- i

9 participations



11%

11%

78%

2.4.5. La communication

Une plaquette d'information sur le crématorium est mise à la disposition des opérateurs funéraires, des familles et du public. Elle présente les coordonnées, les horaires d'ouverture du crématorium et un plan d'accès à celui-ci.

Les services liés à l'accueil et à l'organisation des cérémonies sont également présentés ainsi que les différents choix qui s'offrent aux familles quant à la destination des cendres.

Cette plaquette permet ainsi de répondre aux besoins d'information des familles et contribue à mieux faire connaître le crématorium ainsi que les services proposés par ce dernier.

2.4.6. La visibilité WEB

2.4.6.1. Les recherches sur Google

Plus de 90% des recherches sur internet se font par le portail de Google.

Pour les crématoriums dont OGF détient la propriété de la fiche GMB (Google My Business), qui s'affiche sur la droite de l'écran des résultats de recherche d'un ordinateur ou en premier sur un smartphone, OGF recueille les données de flux web avec l'établissement.

Ci-dessous les volumes d'interactions avec la fiche du crématorium.

Interactions Google 2023	Crématorium d'Aubagne
Recherche Google - Mobile : Nombre de personnes ayant consultées votre fiche d'établissement dans la recherche Google depuis un mobile	5 652
Recherche Google - Ordinateur : Nombre de personnes ayant consultées votre fiche d'établissement dans la recherche Google depuis un ordinateur	1 766
Google Maps - Mobile : Nombre de personnes ayant consultées votre fiche d'établissement sur Google Maps depuis un mobile	1 892
Google Maps - Ordinateur : Nombre de personnes ayant consultées votre fiche d'établissement sur Google Maps depuis un ordinateur	330
Appels : Nombre d'interactions avec le bouton "Appeler" de votre fiche d'établissement	360
Itinéraire : Nombre de demandes d'itinéraire effectuées depuis votre fiche d'établissement	2 694

2.4.6.2. La e-réputation sur internet

La réputation d'un établissement sur internet est devenue partie intégrante de la relation qu'un établissement peut avoir avec le public sans même avoir actionné quelque levier de communication de son propre chef. Internet est maintenant devenu pour chacun, le premier contact avec l'établissement et la première occasion de se faire un avis sur celui-ci, bien avant de le connaître parfois, voire sans jamais s'y rendre finalement.

La traduction concrète de cette e-réputation est la note Google de l'établissement ainsi que le suivi des avis donné par le public sur internet. Une note trop peu élevée ou des avis parfois malveillants peuvent fausser une réputation et affecter les collaborateurs de l'établissement.

Il faut en moyenne 4 avis positifs pour faire équilibre à un seul avis négatif.

OGF ne peut empêcher de faire apparaître sur la fiche du crématorium des avis et notes déposés par directement par des internautes, aussi bons ou mauvais soient-ils.
En revanche, OGF s'appuie sur les avis véritables des familles ayant répondu aux questionnaires de satisfaction dématérialisés et leur propose d'en publier le résultat sur Google.

La note de e-réputation Google est également disponible dans le rapport mensuel CritizR.

Au jour de la rédaction de ce rapport la note du crématorium est de 3.70/5.

E-réputation Google

+ de détails : **5**

 **3,7** /5

=

Basé sur **34** avis reçus

A noter : Cette note se base sur 34 avis reçus depuis la création de la page du crématorium sur Google et cela, sans tenir compte de l'année à laquelle l'avis a été écrit.
Les avis les plus récents sont de très bonne qualité.

2.4.7. Élimination des déchets métalliques

Après une crémation, les cendres du défunt sont remises aux proches. Les résidus métalliques (visseries du cercueil, prothèses, etc.) ne se consumant pas lors de la crémation, sont traités et revalorisés dans une filière adaptée, conformément à la réglementation.

Chez OGF, ces résidus ne sont pas revendus mais cédés à titre gratuit au prestataire OrthoMetals, qui les trie et les recycle avant de fournir les industries automobiles, aéronautiques ou encore électroménagères. Les métaux valorisés ne réintègrent jamais le domaine de la santé.

En 2023, le montant de la valorisation pour votre établissement s'élève à 7 359.56 € suite à la collecte du 29/06/2023 : 7 359.56 € pour 268kg de métaux collectés

Une valorisation vertueuse

Conformément à la loi 3DS promulguée en 2022, les fonds issus la valorisation des métaux sont intégralement destinés au financement des obsèques d'indigents ou à des structures d'intérêt général. Sur ce point, OGF a été précurseur puisque bien avant cette réglementation, le Groupe a souhaité reverser l'intégralité des fonds issus de la valorisation à des associations désignées par les autorités délégantes et/ou à la Fondation PFG pour financer des initiatives portant sur les thèmes du deuil et de la fin de vie.

Au titre de l'année 2023, la somme de la valorisation des métaux de votre établissement a été versé à la Fondation PFG pour 7 359.56 euros.

Les projets solidaires soutenus par la Fondation PFG

Depuis 2009, la Fondation PFG soutient financièrement des structures d'intérêt général qui contribuent à améliorer l'accompagnement des personnes endeuillées, des personnes en fin de vie et de leurs aidants en France. La Fondation est aujourd'hui connue et reconnue des organisations mobilisées sur ces sujets. Chaque année, elles sont près de 150 à répondre à son appel à projets et depuis sa création plus de 750 projets ont été soutenus. Unique Fondation ayant choisi de dédier ses financements au deuil et à la fin de vie, elle est devenue un acteur primordial de la solidarité sur des sujets de société majeurs, qui sont en recherche constante de financement.

Des soutiens impartiaux et transparents

Pour sélectionner les projets soutenus, la Fondation organise tous les ans, au printemps, un appel à projets. Ce fonctionnement permet de structurer la démarche de financement, d'assurer la transparence et le suivi des soutiens apportés et enfin, d'être visible auprès des organismes d'intérêt général concernés. Les projets sont évalués par des instructeurs professionnels. Ces derniers font des recommandations de soutien, selon des critères impartiaux liés à la vocation de la Fondation et la qualité des projets, pour faciliter les délibérations des décisionnaires.

La Fondation PFG est présidée par Fabian De Lacaze, Directeur marques et communication OGF, et son Comité exécutif est composé de 8 membres : 5 collaborateurs d'OGF et 3 experts extérieurs, spécialistes du deuil et de la fin de vie.

Sous égide Fondation de France

La Fondation PFG est une entité indépendante dans son fonctionnement et dans le choix des associations qu'elle soutient. Elle compte notamment parmi les 945 fondations sous l'égide de la Fondation de France, le premier réseau de philanthropie sur le territoire national.

La Fondation de France joue un rôle de conseil auprès de la Fondation PFG, elle gère ses comptes, encadre l'éligibilité des dossiers de demande de dons et s'assure du respect du cadre du mécénat.

Le deuil et la fin de vie est mieux pris en charge en France et sur votre territoire

Dans le cadre du dernier appel à projets (2023), la Fondation PFG soutient **108 projets** partout en France pour un montant total de **plus de 757 000 €**.

Plus particulièrement sur votre territoire, en PACA, la Fondation PFG a versé **41 900 euros** aux associations ci-dessous :

Départements	Nom de l'association	Titre / Résumé du projet	Etendue d'action géographique	Montants accordés
Var	Le p'fit vélo rouge	Les 24 heures du vélodrome : ce défi sportif consiste à rouler sur le vélodrome de Hyères par équipe de 6 cyclistes pendant 24 heures en se relayant. Sept 2023	Hyères	3 500 €
Var	AFL transition	Groupes de parole pour le deuil périnatal : Fournir un soutien empathique et une guérison pour les parents endeuillés	Toulon et Ollioules	10 000 €
Vaucluse	L'autre rive ASP 84	Former un 5ème bénévole avec l'association empreintes + ouvrir 3 nouveaux groupes de parole et cafés deuil + développer les partenariats et la communication	Vaucluse	3 400 €
Alpes-de-Haute-Provence	Association la Marguerite	ateliers créatifs pour les enfants, groupes de parole et entretiens individuels, séances collectives de chant	Alpes de Haute Provence	5 000 €
Hautes-Alpes	JALMALV HAUTES ALPES	Organisation du congrès annuel de la JALMALV : axé sur la thématique : " Les associations d'accompagnement et l'évolution des lois sur la fin de vie" 3-4-5 mai 2024	Hyvans	10 000 €
Hautes-Alpes	BH GSE	Réalisation de biographies hospitalières au sein de l'USP hôpital Lyon Sud	Lyon	10 000 €

En parallèle de l'appel à projets, la Fondation PFG soutient également des projets d'envergure nationale nécessitant un financement sur plusieurs années. Depuis la fin d'année 2020, la Fondation est engagée à hauteur de 500 000 € sur 5 ans auprès d'**Helebor** pour développer la démarche palliative dans toute la France ; à partir de 2023, **Visitatio – Voisins & Soins** bénéficie d'un soutien de 180 000 € sur 3 ans pour accompagner les personnes en fin de vie à leur domicile, à travers le développement de réseaux de bénévoles et de professionnels soignants spécialisés en soins palliatifs.

2.4.1. Protection du Travailleur Isolé (PTI)



Figure 3: équipement PTI /
/DATI

OGF a toujours été soucieux de la sécurité de ses collaborateurs et a mis en place un certain nombre de mesures afin de prévenir tout accident, notamment en lien avec l'exploitation d'un crématorium. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de mettre à disposition du personnel du crématorium un équipement PTI (Protection du Travailleur Isolé)/DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé).

Ce dispositif est utilisé par un (ou plusieurs) agent(s) de crématorium « hors de vue et hors d'ouïe » d'autres agents. Il s'agit d'un appareil permettant d'alerter les secours en cas de problème. L'appel peut être déclenché de façon volontaire (accident) ou automatique, en cas de perte de verticalité du travailleur (malaise).

La prestation de télésurveillance associée à ce dispositif est confiée à la société PROSEGUR, spécialisée dans la télésurveillance des personnes, et plus particulièrement dans la gestion d'alarmes transmises au travers de PTI/DATI situé en différents points du territoire français.

2.4.2. La Certification de services Qualicert®



WWW.QUALICERT.FR

Afin de renforcer la visibilité de la qualité des services offerts aux usagers du crématorium et de valoriser les prestations réalisées par le personnel, une démarche de certification de services a été initiée fin 2018.

Le certificat Qualicert® est attribué par l'organisme certificateur leader dans ce domaine, SGS ICS. Il garantit un niveau de qualité optimal dans l'accueil et l'accompagnement des familles. Il marque la reconnaissance par un organisme tiers indépendant de la conformité des services de l'établissement vis-à-vis d'exigences définies dans un référentiel.

Le référentiel spécifique « Accueil et accompagnement des familles dans les crématoriums », élaboré à l'initiative d'OGF et réalisé en collaboration avec SGS ICS, a été validé par un comité de Certification indépendant, composé de représentants d'associations de consommateurs, de professionnels et de représentants des Pouvoirs Publics.

À l'issue d'une vague d'audits de certification réalisée par des auditeurs de SGS, le crématorium a obtenu le certificat Qualicert® le 04/03/2023 valable jusqu'au 03/03/2026, le certificat se trouve en annexe 3.

2.5. COMPTE RENDU TECHNIQUE

2.5.1. L'équipement de crémation

Le crématorium dispose d'un appareil de crémation ATI du modèle CR 2000 XL et d'une ligne de filtration FT Simple.

2.5.2. Conformité des installations du crématorium

Les installations publiques et techniques du crématorium ont fait l'objet d'un contrôle de conformité par le bureau Veritas, afin de permettre à l'ARS de délivrer l'attestation de conformité prévue au décret n°94-1117 du 20 décembre 1994. Au vu des rapports techniques émis par Bureau Veritas en 2019, l'ARS a donné son agrément sur la conformité du crématorium le 25 novembre 2019. Cet agrément court pour une durée de 6 années, soit jusqu'au 25 novembre 2025.

Conformément à l'avenant n°4 de la convention, signé le 14 mai 2012, une ligne de filtration a été installée sur le site d'Aubagne en 2012.

Le contrôle des rejets atmosphériques et des dispositifs de sécurité des équipements de crémation, sont prévus tous les deux ans et permettent de renouveler, s'ils sont conformes, la conformité du crématorium tous les 6 ans.

Le contrôle gaz a été réalisé le 02/12/2023 et est renouvelé chaque année.

Le détail des contrôles réglementaires et de leurs échéances est présenté ci-dessous :

Conformité du bâtiment			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
20/05/2019	6	19/05/2025	19/11/2024

Dispositifs des sécurités des fours			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
21/01/2021	2	20/01/2023	Deuxième semestre 2024

Rejets atmosphériques			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
03/11/2022	2	02/11/2024	02/07/2024

Certaines conditions imposées ces derniers mois par nos prestataires de contrôles n'ont pas permis quelques renouvellements dans les délais.

Toutefois, toutes les dispositions ont été prises auprès de ces derniers afin de régulariser au plus tôt la situation. Les prochains contrôles seront planifiés pour le deuxième et troisième trimestre de l'année en cours.

Conformément à l'article D2223-102 du code général des collectivités territoriales, le crématorium est soumis à une visite de conformité par l'organisme de contrôle accrédité Bureau Veritas. Cette visite de conformité porte sur le respect des prescriptions prévues aux articles D. 2223-100 (caractéristiques techniques relatives aux parties

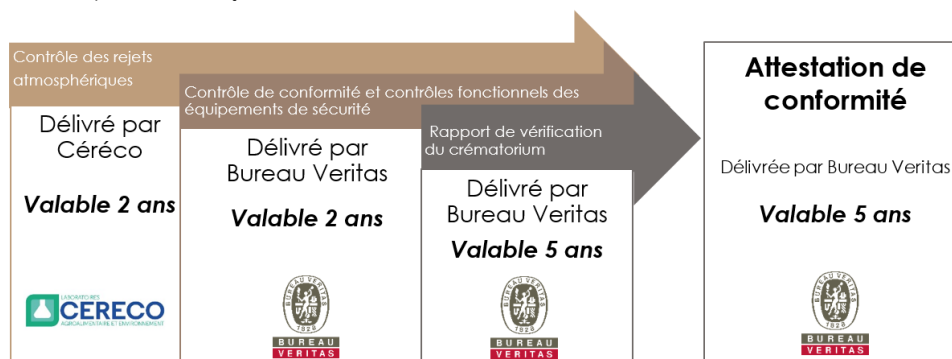
publiques et techniques d'un crématorium) et D. 2223-101 (respect des prescriptions applicables aux rejets gazeux).

Le contrôle de conformité et de sécurité de l'équipement de crémation est délivré pour une durée de deux ans par Bureau Veritas.

Le contrôle des rejets atmosphériques gazeux est réalisé par l'organisme de contrôle CERECO. Le certificat est valable deux ans également.

Au vu des deux contrôles précités ainsi que du rapport de vérification du crématorium, l'attestation de conformité du crématorium est délivrée par Bureau Veritas.

Le décret n° 2023-264 du 11 avril 2023 relatif aux prescriptions techniques des crématoriums a fait passer la durée de validité de l'attestation de conformité des équipements de crémations de 6 ans à 5 ans pour tous les contrôles effectués à partir du 1^{er} juin 2023. L'attestation de conformité se trouve en annexe 2.



2.5.3. Travaux d'entretien du crématorium

Les travaux d'entretien de l'équipement de crémation sont assurés par la société Facultatieve Technologies.

De manière générale, il est prévu tous les ans des visites annuelles préventives toutes les 500 crémations, dans lesquelles sont effectués le contrôle général des installations, le réglage des matériels et le nettoyage de l'équipement de crémation. Les pièces (hors rebriquetage) et la maintenance préventive sont incluses dans le contrat de garantie.

Afin d'assurer la continuité du service public, le crématorium bénéficie également d'une assistance téléphonique permanente permettant de pallier rapidement les principales difficultés rencontrées au cours de l'exploitation de l'équipement de crémation de crémation.

Vous trouverez ci-dessous le détail de toutes les interventions du mainteneur :

Rapport N°	Nom	Date d'intervention
6184	Bruit anormal filtre	09/02/2023
6489	Problème compresseur	22/03/2023
7259	Problème commande manuel	07/07/2023
7284	CR2000 + FGTS + HSC	12/07/2023
7285	CR2000 + FGTS + HSC	12/07/2023
7286	Remplacement panier	12/07/2023
7401	Remplacement Thermocouple eau température	27/07/2023
7402	Vérification réactif	27/07/2023
7447	Vérification réactif	03/08/2023
7449	Remplacement Thermocouple eau température	03/08/2023
7685	Problème commande manuel	14/09/2023
7857	FORMATION	06/10/2023
8267	CR2000 + HSC	21/11/2023
8268	CR2000 + HSC	21/11/2023
8546	Remplacement convertisseur température	21/12/2023
8548	FGTS n° 1	21/12/2023

3. L'ANALYSE FINANCIERE DE L'ACTIVITE

3.1. LE COMPTE-RENDU FINANCIER

3.1.1. Les tarifs des prestations du service public

Les tarifs appliqués du 1^{er} janvier 2023 au 30 avril 2023 étaient les suivants :

En euros	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2022		
	Prix H.T.	T.V.A. 20.00%	Prix T.T.C.
TARIF DE CRÉMATION			
Cercueil adulte	682.07	136.41 €	818.48 €
Cercueil enfant (1 à 12 ans)		Gratuit	
Cercueil enfant (moins d'un an)		Gratuit	
CRÉMATION D'UN CERCUEIL APRES EXHUMATION			
Moins de 5 ans après inhumation	555.56	111.11 €	666.67 €
Plus de 5 ans après inhumation	277.78	55.56 €	333.34 €
CRÉMATION DE PIÈCES ANATOMIQUES			
Container de 60 kg et 200 litres maximum	555.56	111.11 €	666.67 €
Container de 30 kg et 100 litres maximum	277.78	55.56 €	333.34 €
DISPERSION DES CENDRES DE PIÈCES ANATOMIQUES RESTES D'EXHUMATION AU CIMETIERE	38.50	7.70 €	46.20 €
DISPERSION DE CENDRES AU CIMETIERE (Fenestrelles)	77.01	15.40 €	92.41 €
RECEPTACLE A CENDRES IDENTIFIÉ (Urne cinéraire)	39.60	7.92 €	47.52 €
DEPOT PROVISoire DE L'URNE FORFAIT PAR MOIS APRES LE 1er MOIS	19.80	3.96 €	23.76 €
SUPPLEMENT SALLE DE CEREMONIE POUR UNE CEREMONIE PERSONNALISEE (1 heure)	115.52	23.10 €	138.62 €
SALLE DE CEREMONIE NON SUIVIE D'UNE CREMATION (1 heure)	115.52	23.10 €	138.62 €
PLATEAU D'INTRODUCTION POUR LES CERCUEILS FAITS DE MATERIAUX AUTRES QUE LE BOIS	45.76	9.15 €	54.91 €

A compter du 1^{er} mai 2023, les tarifs de 2023 résultent d'une augmentation de 17 % par application de la formule de révision du contrat et sont les suivants :

En euros	Tarifs au 1 ^{er} Mai 2023		
	Prix H.T.	T.V.A. 20.00%	Prix T.T.C.
TARIF DE CRÉMATION			
Cercueil adulte	798.02 €	159.60 €	957.62 €
Cercueil enfant (1 à 12 ans)		Gratuit	
Cercueil enfant (moins d'un an)		Gratuit	
CRÉMATION D'UN CERCUEIL APRES EXHUMATION			
Moins de 5 ans après inhumation	650.01 €	130.00 €	780.01 €
Plus de 5 ans après inhumation	325.00 €	65.00 €	390.00 €
CRÉMATION DE PIÈCES ANATOMIQUES			
Container de 60 kg et 200 litres maximum	650.01 €	130.00 €	780.01 €
Container de 30 kg et 100 litres maximum	325.00 €	65.00 €	390.00 €
DISPERSION DES CENDRES DE PIÈCES ANATOMIQUES RESTES D'EXHUMATION AU CIMETIERE	45.05 €	9.01 €	54.06 €
DISPERSION DE CENDRES AU CIMETIERE (Fenestrelles)	90.10 €	18.02 €	108.12 €
RECEPTACLE A CENDRES IDENTIFIE (Urne cinéraire)	46.33 €	9.27 €	55.60 €
DEPOT PROVISOIRE DE L'URNE FORFAIT PAR MOIS APRES LE 1er MOIS	23.17 €	4.63 €	27.80 €
SUPPLEMENT SALLE DE CEREMONIE POUR UNE CEREMONIE PERSONNALISEE (1 heure)	135.16 €	27.03 €	162.19 €
SALLE DE CEREMONIE NON SUIVIE D'UNE CRÉMATION (1 heure)	135.16 €	27.03 €	162.19 €
PLATEAU D'INTRODUCTION POUR LES CERCUEILS FAITS DE MATERIAUX AUTRES QUE LE BOIS	53.54 €	10.71 €	64.25 €

3.1.2. La révision des tarifs

Les tarifs du crématorium ont fait l'objet d'une révision des tarifs avec application au 1er mai 2023 selon les modalités du contrat de concession et de son avenant n°7.

3.2. COMPTE DE RESULTAT

3.2.1. Les règles comptables

Le crématorium d'Aubagne n'est pas une entité économique en tant que telle et ne génère donc pas par conséquent de compte d'exploitation propre.

Les charges retenues sont les charges réelles. Seuls certains postes sont forfaitaires (frais d'administration générale, frais postaux).

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS (*International Financial Reporting Standards*), un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices

ouverts le 1^{er} janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre.
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'année 2023 sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

3.2.2. Le compte de résultat

CRÉMATORIUM D AUBAGNE

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Variation	Var %
Nombre de crémations	1 036	1 074	38	3.7%
1. PRODUITS D'EXPLOITATION				
Nombre de crémations	979	1 006	27	2.8%
Nombre de crémations exhumations / pièces anatomiques	40	53	13	32.5%
Nombre de dispersions au jardin du souvenir	31	18	-13	-41.9%
Nombre de containers				
Nombre de stockage d'urnes	1 105	1 062	-43	-3.9%
Nombre de locations salles de cérémonies	4	6	2	
Nombre de crémation à titre gratuit	17	15	-2	-11.8%
Chiffre d'affaires crémations	672 605	769 565	96 960	14.4%
Autre chiffre d'affaires	7 968	6 457	-1 511	-19.0%
TOTAL PRODUITS	680 572	776 022	95 450	14.0%
2. CHARGES D'EXPLOITATION				
Gaz	31 053	78 359	47 305	152.3%
Electricité	10 004	18 055	8 051	80.5%
Eau	184	240	56	30.5%
Frais postaux et téléphone	684	865	182	26.6%
Personnel	127 293	125 271	-2 022	-1.6%
Frais de direction	57 168	64 410	7 242	12.7%
Équipement des opérateurs de crémation	132	1 902	1 770	1346.1%
Fournitures et locations diverses, publicité	4 961	5 552	591	11.9%
Frais de déplacement	1 071	3 728	2 657	248.0%
Entretien équipement de crémation	34 217	37 508	3 291	9.6%
Entretien des locaux et abords	31 794	25 391	-6 402	-20.1%
Honoraires divers (bureau de contrôle)	4 569	3 808	-761	-16.7%
Assurances	2 183	2 484	301	13.8%
Impôts	6 873	5 303	-1 570	-22.8%
Redevance et frais de contrôle ville d'Aubagne	29 389	31 277	1 888	6.4%
Autres charges	1	1	0	12.1%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	341 574	404 154	62 580	18.3%
Amortissements	121 486	118 640	-2 847	-2.3%
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	121 486	118 640	-2 847	-2.3%
TOTAL CHARGES	463 061	522 794	59 733	12.9%
RESULTAT D'EXPLOITATION	217 512	253 228	35 716	16.4%
IMPÔT SOCIÉTÉ	54 378	65 409	11 031	20.3%
RESULTAT NET	163 134	187 819	24 686	15.1%

3.3. COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.3.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été déterminé en fonction du système GESCO.

Le chiffre d'affaires en 2023 est de **776 022 €** pour **1 074** crémations facturées, contre 680 572 € pour 1 036 crémations facturées en 2022 soit une hausse de **14 %**.

On constate en 2023 une hausse des crémations de 4,7% par rapport à 2022.

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

<i>En euros</i>	2022	2023
Crémations d'adultes	661 493 €	754 784 €
Crémations de restes d'exhumations	8 889 €	13 622 €
Crémations de pièces anatomiques	2 222 €	1 158 €
Sous-total	672 605 €	769 565 €
Locations de salles de cérémonies	462 €	772 €
Conservation de l'urne en dépôt	2 205 €	1 807 €
Supplément pour une cérémonie personnalisée : 1 heure	3 235 €	2 509 €
Dispersion de cendres au cimetière	2 066 €	1 370 €
Sous-total	7 968 €	6 457 €
TOTAL	680 572 €	776 022 €

En 2023, nous constatons 1 103 crémations réalisées pour 1 074 facturées. A noter que, 2 crémations effectuées en 2023, n'ont pas été facturées.

CREMATIONS FACTUREES	1 074
27 Crémations d'un cercueil après exhumation : plus de 5 ans après inhumation NON FACTUREES	25
1 Crémation d'un cercueil adulte NON FACTUREE	1
1 Crémation à titre gratuit NON FACTUREE	1
CREMATIONS REALISEES	1 101

3.3.2. Charges d'exploitation

3.3.2.1. Consommation de gaz

La consommation de gaz renseignée correspond aux factures du crématorium. Le coût total du gaz pour l'année ressort à **78 359 €**, soit un coût par crémation autour de 72,96 €.

<i>En euros HT</i>	2022	2023
Coût du gaz	31 053	78 359
Coût unitaire par crémation	29,97	72,96

2023	janv.-23	févr.-23	mars.-23	avr.-23	mai.-23	juin.-23
Gaz KWH	73 327	79 073	0	86 328	66 012	60 691

2023	juil.-23	août.-23	sept.-23	oct.-23	nov.-23	déc.-23
Gaz KWH	67 692	65 688	69 407	65 267	65 389	65 475

Gaz	2022	2023
Gaz KWH	799 842	764 349

Var.VAL	Var.%
-35 493	-4%

3.3.2.2. Consommation d'électricité

La consommation d'électricité mentionnée correspond aux factures reçues. La facturation totale pour l'année s'élève à **18 055 €**, soit un coût de 16,81 € par crémation.

En euros HT	2022	2023
Coût de l'électricité	10 004	18 055
Coût unitaire par crémation	9,66	16,81

2023	janv.-23	févr.-23	mars.-23	avr.-23	mai.-23	juin.-23
Electricité KWH	6 681	8 442	5 354	4 568	3 139	3 342

2023	juil.-23	août.-23	sept.-23	oct.-23	nov.-23	déc.-23
Electricité KWH	4 322	4 108	4 818	4 408	3 859	6 576

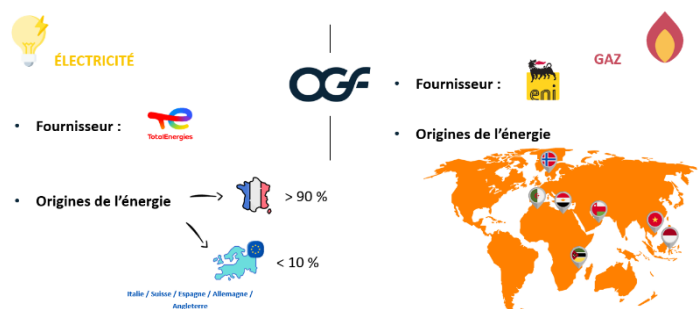
Electricité	2022	2023
Electricité KWH	66 927	59 617

Var.VAL	Var.%
-7 310	-11%

Focus sur l'évolution des tarifs du gaz et de l'électricité

Au plus fort de la panique énergétique qui s'était emparée des marchés dès mars 2022 suite au début de la guerre en Ukraine, et sans augurer du possible embrasement ou de la stabilisation du conflit et des marchés, le groupe OGF s'était engagé dès avril 2022 à garantir des prix stables à ses clients pour les années 2023 et 2024.

OGF avait fait le choix de fournisseurs d'énergie incontournables sur le marché afin d'avoir l'assurance de circuits d'approvisionnement sécurisés et de sources non russes.



Evolution des tarifs du mégawattheure (Mwh) de Gaz et Electricité de 2021 à début 2024.

Ci-dessous le comparatif entre les prix du marché et les prix OGF. La ligne bleue reprend le prix moyen journalier sur le marché. La ligne rouge reprend le prix contractualisé par OGF auprès de ses fournisseurs (ENI pour le Gaz, TOTAL ENERGIES pour l'Electricité).

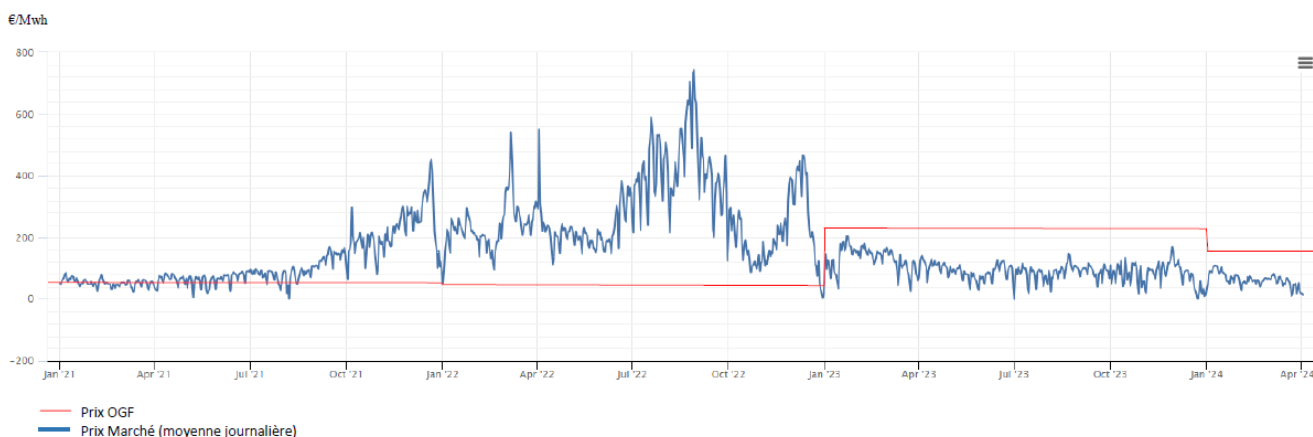
La grandeur de l'écart entre les 2 lignes représente la valorisation journalière de l'avantage ou du désavantage du tarif OGF vis à vis du prix marché potentiellement facturé par un fournisseur.

Nota bene, les prix indiqués ci-dessous n'incluent pas l'inflation des coûts de transports et des taxes nationales qui ne dépendent pas des conditions d'achat d'OGF.

GAZ :



ELECTRICITE :



Pour 2022, OGF avait déjà fixé ses prix d'achat courant 2021 à des tarifs très bas, évitant ainsi les explosions tarifaires de 2022 subies directement par les petites entreprises et collectivités. OGF n'a pas eu à revenir vers les Autorités Délégantes pour ces périodes.

Les prix unitaires 2023 et 2024 ont été réservés sur les marchés au cours du second trimestre 2022, avant les envolées spéculatives de l'été suivant. Cette fixation de la molécule a permis de revenir en toute transparence vers les Autorités Délégantes afin d'envisager l'impact des coûts 2023-2024 sur l'équilibre financier de la concession.

En 2023, la restructuration des approvisionnements en gaz et électricité ont permis au marché de revenir à des niveaux tarifaires Mwh proches de ceux engagés par OGF. Toutefois l'inflation des coûts d'acheminement sont venus impactés les prix finaux payées à les entreprises.

Pour 2024, les tarifs Mwh sont sur ce printemps exceptionnellement bas car très soumis aux spéculations du marché. De plus, côté taxes, l'Etat a d'ores et déjà annoncé un arrêt de plusieurs mesures mises en place au titre du bouclier tarifaire. Sont déjà appliqués, un quasi-doublement (+8€/Mwh) de la TICGN Gaz depuis le 1^{er} janvier, ainsi qu'une spectaculaire remontée de la TICFE Electricité de 0.5€/Mwh à 20.50€/Mwh depuis le 1^{er} février.

3.3.2.3. Eau

En 2023, la consommation d'eau s'élève à **240 €** soit un coût par crémation de 0,22 €.

En euros HT	2022	2023
Coût de l'eau	184	240
Coût unitaire par crémation	0,18	0,22

3.3.2.4. Frais postaux et téléphone

Le montant global s'élève à **865 €** en 2023 contre 684 € en 2022. Ce poste comprend principalement les frais de téléphonie (téléphone, fax et ligne informatique) pour un montant de 363 €.

Depuis 2012, les frais postaux sont compris dans les frais d'administration générale. En effet, la direction comptable d'OGF a admis et décidé que ces frais d'affranchissement étaient inclus dans les frais d'administration.

Néanmoins cette année nous avons plusieurs notes de frais concernant des frais postaux pour une valeur de 503 €

3.3.2.5. Personnel

Il s'agit des salaires et charges sociales pour l'année 2023, des agents de crémation titulaires ou assistants affectés et du responsable du crématorium.

Les salaires et charges sociales sont ceux fournis par la Direction des Ressources Humaines du groupe en fonction de l'affectation des personnels qui repose sur un suivi individuel des temps passés par le personnel opérationnel.

Il a également été retenu une quote-part du salaire du directeur de secteur opérationnel et une quote-part du salaire du responsable du crématorium, estimées respectivement à 2% et 100% de leurs temps, pour leur activité d'encadrement et de direction du crématorium.

En 2023, les charges de personnel s'élèvent à **125 271 €** contre 127 293 € en 2022.

EXPLOITATION

	Heures Travaillées	Heures Payées	Total Brut	Total Charges	Total MS
2022	2 881	3 397	50 910	15 148	66 058
2023	3 485	3 752	57 006	15 207	72 212

hors polyvalence et participation

	Polyvalence entrante				Polyvalence sortante			
	Heures Travaillées	Total Brut	Total Charges	Total Ms	Heures Travaillées	Total Brut	Total Charges	Total Ms
2022	299	4 956	1 622	6 578	-	-	-	-
2023	-	-	-	-	-	-	-	-

ENCADREMENT

	Heures Travaillées	Total Brut	Total Charges	Total MS
2022	1 719	35 794	15 110	50 904
2023	1 590	36 164	15 407	51 571

hors participation

3.3.2.6. Frais de direction

Ces frais qui s'élèvent à **64 410 €** en 2023 contre 57 168 € en 2022 couvrent l'assistance administrative assurée par les différents services du groupe OGF en matière de comptabilité, finance, ressources humaines, informatique, facturation clients, gestion des achats, juridique.

Pour 2023, ils ont été estimés et plafonnés forfaitairement, à 8,3% des produits d'exploitation contre 8,4% en 2022. Il s'agit du taux retenu pour l'établissement des comptes de l'ensemble des crématoriums gérés par OGF et déterminé comme suit :

Année civile	Réel 2021 en milliers d'euros	Réel 2022 en milliers d'euros	Réel 2023 en milliers d'euros	Evol 2022/2023 en milliers d'euros	Evol 2022/2023 en %
CA Groupe	617 110 K€	633 216 K€	630 443 K€	-2 773 K€	-0.4%
Coûts siège retenus pour calcul ⁽¹⁾	52 547 K€	53 263 K€	52 592 K€	-671 K€	-1.3%
Pourcentage théorique	8.52%	8.41%	8.34%		-0.07%
Pourcentage effectivement retenu pour les rapports d'activité	8.50%	8.40%	8.30%		-0.10%

(1) Idem années précédentes, il s'agit du coût des fonctions support (personnels) et des budgets centraux (loyers, énergies, équipements...), incluant le coût des fonctions support réseau (production/logistique/administration), hors dépenses de marketing et communication, autres charges d'exploitation, honoraires exceptionnels (audit et conseil) et participation.

Explication du taux 2023 :

La forte baisse de la mortalité en 2023 impacte le chiffre d'affaires du groupe OGF à hauteur de -2.8 M€ (630.4 M€, en baisse de 0.4% vs 2022).

L'ensemble des coûts Siège baisse de 671 K€ (52.6 M€, en baisse de -1.53% vs 2022), soit 8.34% du chiffre d'affaires, ramenés forfaitairement à 8.30%.

Ainsi, le taux de frais de siège baisse pour la seconde année consécutive malgré le contexte inflationniste général et la volonté d'OGF d'aide au pouvoir d'achat des bas salaires.

3.3.2.7. Équipement des opérateurs de crémation

Ce poste comprend l'achat et l'entretien des vêtements de travail, en 2023 ces frais correspondent à un montant de **1 902 €** contre 132 € en 2022. L'augmentation de ce poste provient du renouvellement des tenues de l'équipe du crématorium.

3.3.2.8. Fournitures et locations diverses, publicité

Le montant total de ce poste est de **5 552 €** cette année contre un montant de 4 961 € en 2022.

Les frais principaux de ce poste sont :

	2022	2023
Fontaine à eau – location et consommables (Château d'eau)	937	829
Maintenance et fournitures d'imprimerie (RICOH)	294	250
Maintenance distributeur de boissons (PRODIA)	1 553	1 772
Achat des fournitures de bureau et petits mobiliers (STACI, JPG)	1 407	1 179
Achat des fournitures d'entretien (Note de frais)	251	361
Location de voiture		114
Achat des pierres réfractaires (VOLSING)	252	836
Achat des fournitures pour exploitation (HYGECO SECURIMED, SOMATICO)	267	211
TOTAL	4 961	5 552

3.3.2.9. Frais de déplacement

Le poste des frais de déplacement comprend les coûts du carburant, péage, indemnité km, autres transports et également les coûts liés aux missions et réceptions sur le site. Le montant global s'élève à **3 728 €** en 2023 contre 1 071 € en 2022.

3.3.2.10. Entretien de l'équipement de crémation

Le coût total est établi sur la base des factures reçus et correspond au montant de **37 508 €** cette année contre 34 217 € en 2022. La maintenance est facturée selon un forfait à la crémation qui correspond à la configuration avec filtration et sans manipulation de réactif.

Le détail des coûts est le suivant :

	2022	2023
Maintenance préventive et curative de l'équipement de crémation	28 893	30 710
Achat de matériel pour l'équipement de crémation	4 100	4 335
Traitement déchets (ENTREPRISE TERRASSEMENT)	1 224	2 463
TOTAL	34 217	37 508

3.3.2.11. Entretien des locaux et abords

Le montant global de ce poste est **25 391 €** pour l'année 2023 contre 31 794 € en 2022.

Ces frais comprennent :

	2022	2023
Entretien des locaux et des vitrages – interventions mensuelles (2M Nettoyage)	10 180	10 393
Entretien des espaces verts (UNION NATIONALE PARENTS)	10 990	9 824
Réparation des locaux - GT ELEC SERVICE, BRUYAS METAL ALU (travaux électriques, remplacement lampe, portail, portes,..)	6 176	3 485
Maintenance CVC : clim, ventilation, chauffage (CLIM MAG)	1 815	989
Télésurveillance Poste Travailleur Isolé (FIDUCIAL SECURITE HUMAINE)	216	234
Peinture - Remise en état (RENOV ITE)	1 956	0
Maintenance incendie (EUROFEU SERVICES)	461	466
TOTAL	31 794	25 391

3.3.2.12. Honoraires divers (bureau de contrôle)

Les honoraires représentent un coût annuel de **3 808 €** en 2023 contre 4 569 € en 2022.

Ce poste comprend :

	2022	2023
Honoraires CAC	1 791	2 004
Contrôle des installations gaz (VERITAS)	225	0
Contrôle de conformité électrique	0	299
Vérification des appareils de levage (VERITAS)	272	187
Contrôle de table	0	172
Contrôle thermographique	0	467
Contrôle des rejets atmosphériques (CERECO)*	2 280	0
Contrôle des installations du crématorium (VERITAS)		600
Maintenance de défibrillateur	0	79
TOTAL	4 569	3 808

*Contrôle des rejets CERECO, tous les 2 ans

3.3.2.13. Assurances

Le coût des assurances a été déterminé sur la base du contrat en cours qui prévoit une prime pour l'ensemble des crématoriums, notre assureur nous adresse un montant individualisé par crématorium, soit **2 484 €** en 2023 contre 2 183 € en 2022.

3.3.2.14. Impôts

Le montant total des impôts et taxes pour l'année 2023 est de **5 303 €** contre 6 873 € en 2022. Le montant renseigné correspond à la Contribution Economique Territoriale (CET) et à la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S).

3.3.2.14.1. CET :

La CET de **4 062 €** se décompose en Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et en Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) :

- la CFE correspond au montant payé selon l'avis du trésor public. En 2023, le montant est de **2 297 €** contre 2 076 € en 2022
- La CVAE a été appliquée en retenant le taux de 0.375% plus une taxe additionnelle de 6,92%, et 1% de frais d'assiette (qui s'applique au niveau du groupe OGF) de la valeur ajoutée du crématorium. Elle s'élève à **1 765 €** contre 3 708 € en 2022.

Chiffre d'affaires total crémation (A)		776 022
Gaz		78 359
Electricité		18 055
Eau		240
Frais postaux et téléphone		865
Frais de direction		64 410
Equipement des opérateurs de crémation		1 902
Fournitures et locations diverses, publicité		5 552
Frais de déplacement		3 693
Entretien équipement de crémation		37 508
Entretien des locaux et abords		25 391
Honoraires divers (bureau de contrôle)		3 808
Assurances		2 484
Redevance et frais de contrôle ville d'Aubagne		31 277
Autres charges		36
Total des charges d'exploitation (B)		273 580
plafonnement VA à 85% ou 80% du CA (E)		620 818
Valeur ajoutée de l'exploitation du crématorium (C)=(A)-(B)		502 442
Taux défini en fonction du CA de la Société (D)		0.375%
<i>Article 1586 ter - 2 du code général des impôts</i>		
Cotisation brute sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C*D)		1 884
abattement		-250
Cotisation due		1 634
Taxe additionnelle CCI (tx)	6.92%	113
Frais assiette recouvrement (FAR) (% de C\	1%	17
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		1 765

3.3.2.14.2. C3S :

La contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) plus communément appelée Organic se calcule pour 0,16% du chiffre d'affaires (0,13 % pour la C3S et 0,03 % pour la contribution additionnelle). Cette taxe s'élève à **1 242 €** contre 1 089 € en 2022.

3.3.2.14.3. Taxe foncière :

Pas de provision pour les taxes foncières en 2023 et 2022.

En effet, l'avis d'imposition n'a pas été reçu puisque la Ville n'a pas encore confirmé la facturation de cette taxe.

3.3.2.15. Redevance et frais de contrôle ville d'Aubagne

Le compte d'exploitation exprime le montant de la redevance d'occupation due à la Ville d'Aubagne en application au contrat de délégation de service public, soit **31 277 €** contre 29 389 € en 2022.

Cette redevance se décompose comme suit :

- d'une part fixe de 3 000 € par an, révisée selon le coefficient en vigueur (1.17000) soit **3 510 €** contre 3 947 € en 2022,
- d'une part variable correspondant à 3% du chiffre d'affaires HT de crémation, soit **23 087 €** contre 20 178 € en 2022,

Prestations	Volumes	CA
Crémation d'un cercueil adulte	999	754 784.28 €
Crémation d'un cercueil enfant : 1 à 12 ans	1	0.00 €
Crémation d'un cercueil enfant : jusqu'à un an	6	0.00 €
Crémation d'un cercueil après exhumation : plus de 5 ans après inhumation (dans la limite de 15/an)	2	0.00 €
Crémation d'un cercueil après exhumation : plus de 5 ans après inhumation	47	13 622.30 €
Crémation des pièces anatomiques : conteneur de 30 kg et 100 litres maximum	4	1 158.34 €
CA CRÉMATIONS 2023		769 564.92 €
REDEVANCE 3 %		23 086.95 €

- des frais de contrôle pour 4 000 € révisés selon le coefficient en vigueur (1.17000), soit **4 680 €** contre 5 263 € en 2022.

3.3.2.16. Autres charges

Ce poste sur 2023 correspond à des écarts de règlements pour **1 €**, comme en 2022.

3.3.2.17. Amortissements

La valeur brute des immobilisations est issue des états de suivi de gestion des immobilisations tenus par le service comptable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre. Deux composants principaux ont été retenus pour l'équipement de crémation comme immobilisables : le rebriquage complet et l'électronique de l'équipement de crémation. Les autres travaux sur l'équipement de crémation (travaux de fumisterie, par exemple), constituent des charges d'exploitation.

3.3.2.18. Impôt sur les sociétés

Le taux d'imposition en 2023 est de 25.83%. Il ne s'applique qu'en cas de résultat positif.

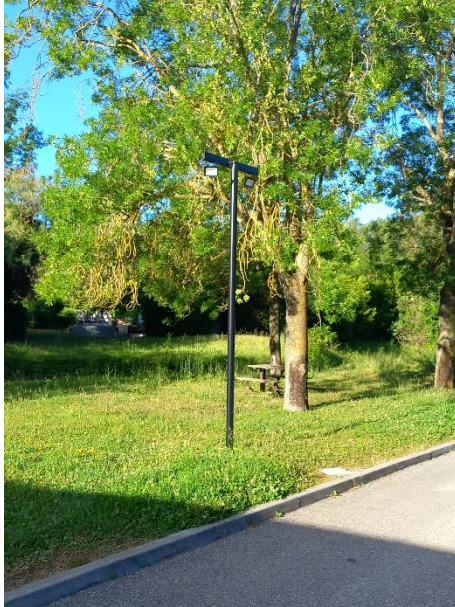
3.4. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

3.4.1. État de variation de patrimoine

Les acquisitions en 2023 s'élèvent à 1 394 €

No. Immo	Description	Mise en service	Valeur actualisée	Nb mois	Fin amort.	Dotations 2023
01AGC000002470	DEPOSE LUMINAIRE EXTERIEUR CASSES EQUIP LED TYPE PROJECTEUR	16/10/2023	1 394	93	16/07/2031	37
	Total		1 394	93		37

Photo du projecteur LED :



Le patrimoine détaillé est présenté dans le tableau des amortissements en **Annexe 1**.

3.4.1.1. Programme contractuel d'investissements

Sans objet

3.4.1.2. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise

Les biens de retour sont ceux renseignés dans le tableau des immobilisations et des amortissements en annexe 1.

Il n'y a pas de biens de reprise à l'exception des matériels OGF de téléphonie et informatiques.

4. PERSPECTIVES 2024

Réservations en ligne :

Le groupe OGF travaille à l'ouverture en ligne du planning de réservation des crémations aux opérateurs funéraires afin de faciliter les flux vers le site. Échéance prévue : fin d'année 2024.

ANNEXE 1 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

No. Immo	Description	Mise en service	Valeur actualisée	Nb mois	Fin amort.	Amts. cumulés N-1	VNC N-1	Dotations 2023	Amortiss. Cumulés 2023	VNC 2023
01A06177000000	TLE	31/07/2007	16 163	96	31/07/2015	16 163	0	0	16 163	0
CC0000000000053	TRAVX VRD	10/10/2007	88 662	240	10/10/2027	67 489	21 173	4 433	71 922	16 740
CC0000000000054	GROS ŒUVRE REVIS SOLS	10/10/2007	453 470	240	10/10/2027	345 181	108 289	22 674	367 854	85 616
CC0000000000055	COLONNES BALLASTES	10/10/2007	42 000	240	10/10/2027	31 970	10 030	2 100	34 070	7 930
CC0000000000056	ETANCHÉITE	10/10/2007	15 200	240	10/10/2027	11 570	3 630	760	12 330	2 870
CC0000000000057	CHARPENTE COUVERTURE	10/10/2007	81 875	240	10/10/2027	62 323	19 552	4 094	66 417	15 458
CC0000000000058	PLOMBERIE CLIMAT	10/10/2007	104 921	240	10/10/2027	79 865	25 055	5 246	85 111	19 809
CC0000000000059	HONORAIRES	10/10/2007	68 742	240	10/10/2027	52 327	16 416	3 437	55 764	12 979
CC0000000000060	MENUISERIES ALU	10/10/2007	55 975	240	10/10/2027	42 608	13 367	2 799	45 407	10 568
CC0000000000061	MENUISERIES BOIS	10/10/2007	53 735	240	10/10/2027	40 903	12 832	2 687	43 590	10 145
CC0000000000062	ELECTRICITE	10/10/2007	49 076	240	10/10/2027	37 356	11 719	2 454	39 810	9 266
CC0000000000063	PEINTURES FAUX PLAFONDS	10/10/2007	42 457	240	10/10/2027	32 318	10 139	2 123	34 441	8 016
CC0000000000064	RACCORDEMENT GAZ	10/10/2007	2 098	240	10/10/2027	1 597	501	105	1 702	396
CC0000000000065	RACCORDEMENT EAUX ASSAINISSEMENT	10/10/2007	8 335	240	10/10/2027	6 345	1 991	417	6 761	1 574
CC0000000000066	ALIMENTATION EDF	10/10/2007	10 853	240	10/10/2027	8 261	2 592	543	8 804	2 049
0113481N901C401	Fours/Structure four	10/10/2007	75 000	286	10/08/2031	50 378	24 622	2 860	53 238	21 762
AGC0000000000059	MISSIONS SPS	10/10/2007	3 069	96	10/10/2015	3 069	0	0	3 069	0
AGC0000000000058	CONTRÔLE SISMIQUE FOUR	10/10/2007	7 350	96	10/10/2015	7 350	0	0	7 350	0
AGC0000000000057	AMENGT ESPACES VERTS	10/10/2007	31 371	96	10/10/2015	31 371	0	0	31 371	0
AGC0000000000056	ABATTAGE ARBRE	10/10/2007	700	96	10/10/2015	700	0	0	700	0
AGC0000000000055	RAPPORT CONFORMITE	10/10/2007	352	96	10/10/2015	352	0	0	352	0
AGC0000000000054	ETUDE DE SOL	10/10/2007	1 595	96	10/10/2015	1 595	0	0	1 595	0
AGC0000000000053	GEOMETRE	10/10/2007	1 920	96	10/10/2015	1 920	0	0	1 920	0
AGC0000000000052	BUREAU D'ETUDE	10/10/2007	4 560	96	10/10/2015	4 560	0	0	4 560	0
AGC0000000000051	ANNONCE JOURNAL	10/10/2007	351	96	10/10/2015	351	0	0	351	0
AGC0000000000050	GEOMETRE	10/10/2007	780	96	10/10/2015	780	0	0	780	0
AGC0000000000049	PV DE CONSTAT	10/10/2007	201	96	10/10/2015	202	0	0	202	0
AGC0000000000045	VERIFICATION INSTAL ELECTRIQUES	10/10/2007	320	96	10/10/2015	320	0	0	320	0
AGC0000000000067	AUBAGNE CIMETIERE DES FENESTRELLES	06/12/2007	1 290	96	06/12/2015	1 290	0	0	1 290	0
AGC0000000000061	LOT 4 CHARPENTE COUVERTURE	03/04/2008	13 688	96	03/04/2016	13 688	0	0	13 688	0
AGC0000000000062	CONTRÔLE SISMIQUE FOUR	07/05/2008	2 440	96	07/05/2016	2 440	0	0	2 440	0
AGC0000000000063	PLOMBERIE	30/06/2008	5 820	96	30/06/2016	5 820	0	0	5 820	0
01CC000000000069	MENUISERIE ALUMINIUM	17/11/2008	2 799	240	17/11/2028	1 976	823	140	2 116	683
01CC000000000068	ETANCHÉITE	22/12/2008	800	240	22/12/2028	561	239	40	601	199
01AGC000000000270	LIGNE DE FILTRATION HONORAIRES	19/02/2013	21 624	221	19/07/2031	11 580	10 044	1 174	12 754	8 870
01AGC000000000272	LIGNE DE FILTRATION VENTILATION	19/02/2013	3 998	221	19/07/2031	2 141	1 857	217	2 358	1 640
01AGC000000000286	COMPLT LIGNE DE FILTRATION	01/04/2013	17 115	220	01/08/2031	9 612	7 503	874	10 487	6 629
01AGC00000273815	LIGNE DE FILTRATION	01/01/2017	256 993	174	01/07/2031	106 281	150 712	17 724	124 005	132 988
MC0000000000009	MOBILIER	10/10/2007	12 859	120	10/10/2017	12 859	0	0	12 859	0
HC0000000000012	CHARIOT POUR CIVIERE	10/10/2007	1 882	120	10/10/2017	1 882	0	0	1 882	0
AGC0000000000048	INSTAL SECHE MAINS	10/10/2007	2 017	96	10/10/2015	2 017	0	0	2 017	0
AGC0000000000047	POSE MIROIR DE TOILETTES	10/10/2007	1 181	96	10/10/2015	1 181	0	0	1 181	0
AGC0000000000046	PANNEAU PLEXI	10/10/2007	394	96	10/10/2015	394	0	0	394	0
01ACO1341000000	FOUR ET POSE INSTAL TELEPHONIQUE	22/10/2007	1 539	96	22/10/2015	1 539	0	0	1 539	0
01MC000000000058	ASUS ECRAN 22" VK222H	07/05/2012	134	48	07/05/2016	134	0	0	134	0
AGC0000000000071	PROTECTION DE LA PASSERELLE D'ACCES	20/07/2009	3 219	96	20/07/2017	3 219	0	0	3 219	0
01MC000000000451	[DKMZC] Acquisition Dell 24 Monitor P2417H - 60.5cm (23.8) Black	01/04/2018	105	18	01/10/2019	105	0	0	105	0
01MC000000000450	[DKMZC] Acquisition Dell 24 Monitor P2417H - 60.5cm (23.8) Black	01/04/2018	105	18	01/10/2019	105	0	0	105	0
01MATC00000000004	TELESURVEILLANCE	01/04/2010	390	120	01/04/2020	390	0	0	390	0
01MC000000000305	[DKEL-C] Projet remplacement MF Agences : LOT 1 - Acquisition 40 imprimantes MF	21/04/2017	665	36	21/04/2020	665	0	0	665	0
01AGC000000000218	RENOV CREMA DECORATION MURALE	01/04/2013	2 556	96	01/04/2021	2 556	0	0	2 556	0
01AGC000000000217	RENOV CREMA PASSERELLE PORTE ENTREE	01/04/2013	3 451	96	01/04/2021	3 451	0	0	3 451	0
01AGC000000000216	RENOV ESPACES VERTS	01/04/2013	8 549	96	01/04/2021	8 549	0	0	8 549	0
01AGC000000000215	RENOV CREMA REALISA DALLE BETON	01/04/2013	13 105	96	01/04/2021	13 105	0	0	13 105	0
01AGC000000000214	RENOV PEINTURE	01/04/2013	23 194	96	01/04/2021	23 194	0	0	23 194	0
01AGC000000000271	LIGNE DE FILTRATION ELECTRICITE	01/04/2013	1 861	96	01/04/2021	1 861	0	0	1 861	0
01AGC000000000274	LIGNE DE FILTRATION JOURS IMMOBILISES	01/04/2013	1 942	96	01/04/2021	1 942	0	0	1 942	0
01AGC000000000282	MISE EN ŒUVRE D'OUVRAGE DE FILTRATION DE CRÉMATORIUM	01/04/2013	6 794	96	01/04/2021	6 794	0	0	6 794	0
01MC000000000447	[DKMZC] Acquisition PCs Optiplex 3050 (Devis 34526831)	01/04/2018	510	48	01/04/2022	510	0	0	510	0
01MC000000000448	[DKMZC] Acquisition PCs Optiplex 3050 (Devis 34526831)	01/04/2018	510	48	01/04/2022	510	0	0	510	0
01MC000000000097	CHARIOT PORTE CERCUEIL ROUES 200MM	18/02/2013	553	120	18/02/2023	546	7	7	553	0
01AGC000000000443	PLANCHER EN LAMES COMPOSITES	25/02/2015	8 200	96	25/02/2023	8 042	158	158	8 200	0
01MC000000000100	RENOV CREMA COMPLT MOBILIER	01/04/2013	9 691	120	01/04/2023	9 449	242	242	9 691	0
01MA000000000020	RENOV CREMA SONO VIDEO	01/04/2013	10 037	120	01/04/2023	9 786	251	251	10 037	0
01AGC000000000470	JOURS IMMOBILISES	01/04/2015	179	96	01/04/2023	174	6	6	179	0
01AGC000000000559	MOTEUR DE LA PORTE DORMA	22/10/2015	2 390	96	22/10/2023	2 148	242	242	2 390	0
01AGC000000000646	CARTE ELECTRONIQUE DE LA PORTE AUTOMATIQUE	01/04/2016	1 922	96	01/04/2024	1 621	300	240	1 862	60
01AGC000000000647	CIMETIERE DES FENESTRELLES CHAUFFE EAU DE SOL	01/06/2016	660	96	01/06/2024	543	117	83	626	34
01MC000000000152	ENSEMBLE MOBILIER	19/03/2015	11 496	120	19/03/2025	8 950	2 546	1 150	10 100	1 396
01AGC000000000940	CIMETIERE DES FENESTRELLES JOURS IMMOBILISES	01/04/2017	2 566	96	01/04/2025	1 845	722	321	2 165	401
01AGC000000000939	CIMETIERE DES FENESTRELLES ESPACE VERT MODIF DE LA FONTAINE	01/04/2017	685	96	01/04/2025	492	193	86	578	107
01AGC000000000938	CIMETIERE DES FENESTRELLES MENUISERIE INT ET EXT	01/04/2017	15 201	96	01/04/2025	10 926	4 275	1 900	12 826	2 375
01AGC000000000937	CIMETIERE DES FENESTRELLES SERRURERIE PORTE ENTREE PARKING	01/04/2017	11 596	96	01/04/2025	8 334	3 261	1 449	9 784	1 812
01AGC000000000936	CIMETIERE DES FENESTRELLES TRAVAUX DE PEINTURE	01/04/2017	20 102	96	01/04/2025	14 448	5 654	2 513	16 961	3 141
01AGC000000000935	CIMETIERE DES FENESTRELLES TRAVAUX DE PLOMBERIE 3 MITIGEURS	01/04/2017	600	96	01/04/2025	431	169	75	506	94
01AGC000000000934	CIMETIERE DES FENESTRELLES TRAVAUX ELECTRIQUES	01/04/2017	6 935	96	01/04/2025	4 984	1 950	867	5 851	1 084
01AGC000000000933	CIMETIERE DES FENESTRELLES TRAVAUX DE PLATRERIE	01/04/2017	12 423	96	01/04/2025	8 929	3 494	1 553	10 482	1 941
01AGC000000000932	CIMETIERE DES FENESTRELLES VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	01/04/2017	24 111	96	01/04/2025	17 330	6 781	3 014	20 344	3 767
01AGC000000000931	CIMETIERE DES FENESTRELLES ASSURANCE DECENNALE ET CIVILE	01/04/2017	2 235	96	01/04/2025	1 606	629	279	1 886	349
01AGC000000000930	CIMETIERE DES FENESTRELLES DECORATION MUR VEGETAL	01/04/2017	1 591	96	01/04/2025	1 144	447	199	1 343	249
01AGC000000000929	CIMETIERE DES FENESTRELLES SIGNALÉTIQUE EXTERIEURE	01/04/2017	820	96	01/04/2025	589	231	103	692	128
01AGC00000001012	CIMET.FENESTRELLES CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2017	525	96	01/04/2025	378	148	66	443	82
01AGC00000001307	SERRURERIE	01/04/2018	3 662	96	01/04/2026	2 174	1 488	458	2 632	1 030
01AGC00000001081	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2018	629	96	01/04/2026	373	256	79	452	177
01AGC00000001337	REGISTRE D'ACCESSIBILITE DAI DJJC	31/08/2018	29	96	31/08/2026	16	13	4	19	10
01MA000000000061	DISPOSITIF DE PULVERISATEUR DE CALCIUS EXTERNE	24/03/2017	22 796	120	24/03/2027	13 158	9 638	2 280	15 437	7 359
01AGC00000001381	REPRISE PASSERELLE MENUISERIE	25/03/2019	17 595	96	25/03/2027	8 290	9 305	2 199	10 489	7 106
01MC000000000351	CIMETIERE DES FENESTRELLES ENSEMBLE MOBILIER	01/04/2017	7 174	120	01/04/2027	4 125	3 049	717	4 843	2 332
01MC000000000350	CIMETIERE DES FENESTRELLES MATERIEL AUDIO VIDEO SEMI PRO	01/04/2017	6 346	120	01/04/2027	3 649	2 697	635	4 283	2 062
01MC000000000349	CIMETIERE DES FENESTRELLES 6 CADRES MAGNETIQUES	01/04/2017	210	120	01/04/2027	121	89	21	142	68
01AGC00000001648	SERRURERIE	18/12/2019	1 800	96	18/12/2027	683	1 117	225	908	892
01MA000000000075	ELEVATEUR HR 250KG	29/06/2018	3 375	120	29/06/2028	1 521	1 854	338	1 858	1 517

No. Immo	Description	Mise en service	Valeur actualisée	Nb mois	Fin amort.	Amis. cumulés N-1	VNC N-1	Dotations 2023	Amortiss. Cumulés 2023	VNC 2023
01MC0000000471	EXTENDEURS LIAISON PUPITRE ECRAN HALL	01/04/2019	774	120	01/04/2029	290	483	77	367	406
0113481N901C503	REBRIQUETAGE LONG COURT CR2000 5 ANS	28/09/2020	56 472	60	28/09/2025	25 471	31 001	11 301	36 772	19 700
01M34970000000	Latitude 3301+Sacoche Dell Pro 14+Verrou à clé Kensington N17	18/12/2020	701	24	18/12/2022	701	0	0	701	0
01MC00000000716	DEFIBRILLATEUR HEARTSINE + COFFRET	01/04/2021	973	48	01/04/2025	425	547	243	669	304
01AGC0000001983	MISE CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2021	285	96	01/04/2029	62	223	36	98	187
01AGC0000002093	AUBAGNE CVC CLIM Q2-22	27/08/2021	650	96	27/08/2029	109	541	81	191	460
01AGC0000002092	INSTALLATION ALIMENTATION ELEC CLIM	27/08/2021	3 846	96	27/08/2029	646	3 200	481	1 127	2 719
01AGC0000002091	BUREAU GP MITSUBISHI MXZ-3F68	27/08/2021	12 266	96	27/08/2029	2 061	10 205	1 533	3 595	8 671
01AGC0000002090	ACCUEIL GP MITSUBISHI MXZ-3F68	27/08/2021	12 907	96	27/08/2029	2 169	10 738	1 613	3 783	9 125
01AGC0000002089	CLIM SALLE DE CONVIV GP MITSUBISHI PUZ-ZM71	27/08/2021	11 870	96	27/08/2029	1 995	9 875	1 484	3 479	8 392
01AGC0000002088	CLIM SALLE CEREMONIE 2 GP MITSUBISHI SUZ-ZM71	27/08/2021	14 604	96	27/08/2029	2 454	12 150	1 826	4 280	10 324
01AGC0000002087	SORTIE DE TOITURE XS POUR PASSAGE FRIGO CLIM	27/08/2021	3 200	96	27/08/2029	538	2 662	400	938	2 262
01M818200000000	Station d'accueil Dell Dock WD19, 130W et contribution environnementale	01/04/2021	90	24	01/04/2023	79	11	11	90	0
01AGC0000002173	HIFI	01/01/2022	1 564	115	01/08/2031	159	1 404	164	323	1 241
01AGC0000002337	REMPLACEMENT PORTE TECHNIQUE	05/07/2022	5 577	96	05/07/2030	341	5 236	697	1 038	4 539
01AGC0000002470	DEPOSE LUMINAIRE EXTERIEUR CASSES EQUIP LED TYPE PROJECTEUR	16/10/2023	1 394	93	16/07/2031			37	37	1 357
	Total		1 969 967			1 365 883	602 690	1 118 640	1 484 523	485 444

ANNEXE 2 : CERTIFICATION DE SERVICES QUALICERT ®



